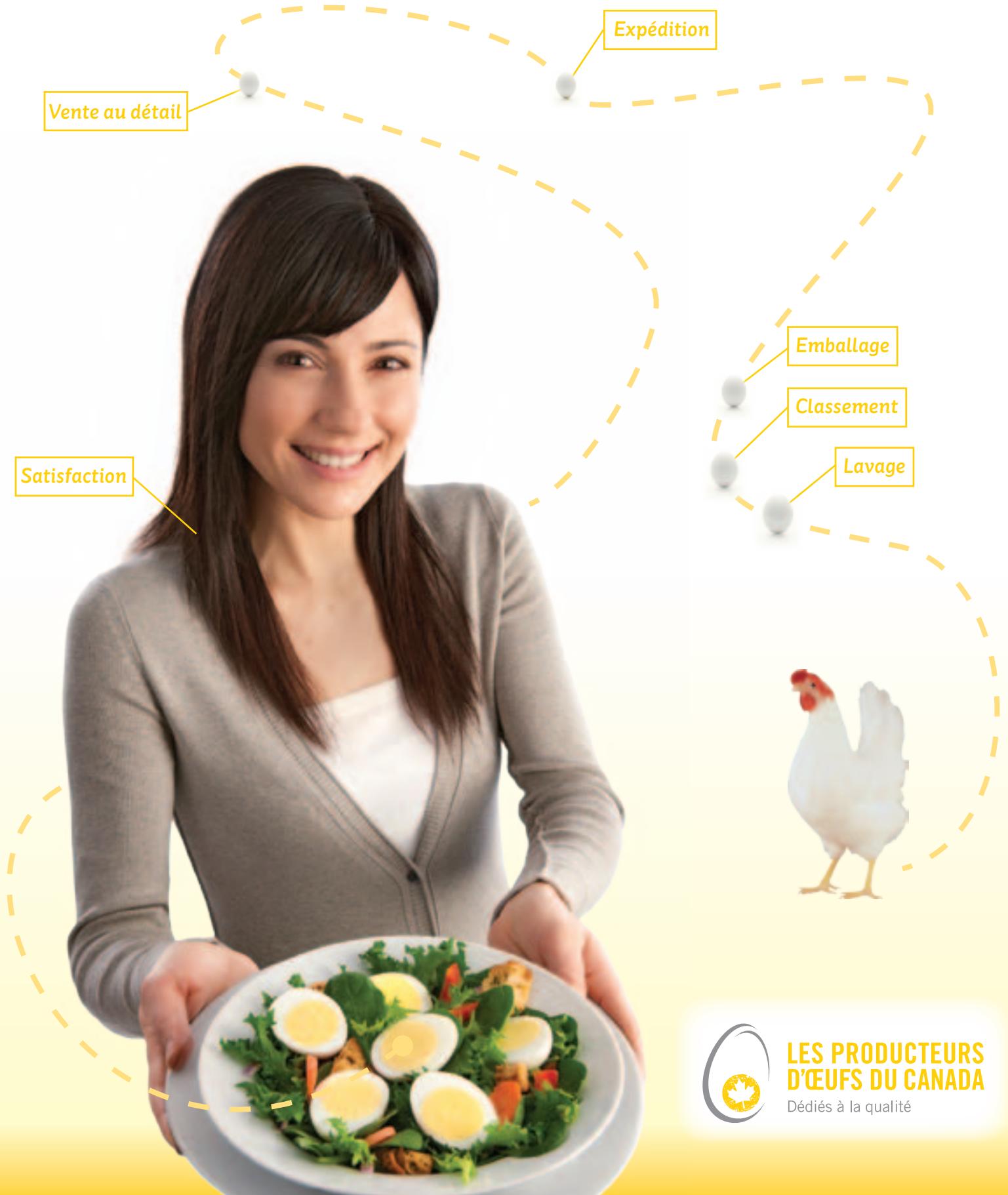
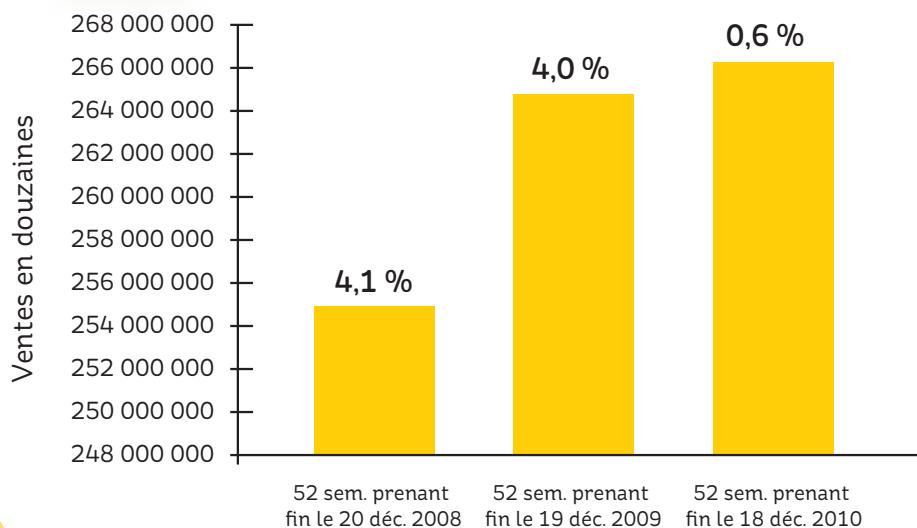


# Les Producteurs d'œufs du Canada | Rapport annuel 2010



**LES PRODUCTEURS  
D'ŒUFS DU CANADA**  
Dédies à la qualité

## Stabilisation des ventes d'œufs au détail en 2010



Source : Suivi du marché Nielsen , Total des œufs - National  
Périodes de 52 semaines prenant fin le 18 décembre 2010

Nos programmes nationaux de marketing et de promotion retiennent l'attention des consommateurs.



Audrey Price (extrême droite), coordonnatrice du marketing chez Saskatchewan Egg Producers, remet des œufs pour le micro-ondes aux participants à la Course à la vie qui s'est déroulée à Saskatoon.



L'éducation pour tous



**L'éducation pour tous:** Les deux gagnantes du concours La Dictée P.G.L., (de droite à gauche) Madeline Cummings (catégorie français langue seconde) et Victoria-Mei Zummo (catégorie francophone), avec le porte-parole de la Fondation Paul-Gérin Lajoie, François-Étienne Paré, le président de la Fondation Paul-Gérin Lajoie, François Gérin-Lajoie et le Directeur du Marketing pour la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, Nicolas Picard.

# Table des matières

Message du président .....	2
Message du chef de la direction .....	5
Conseil d'administration .....	6
Relations avec les intervenants de l'industrie et vision commune .....	8
Questions liées au commerce .....	10
Responsabilité sociale .....	14
Croissance du marché .....	19
Efficacité de l'entreprise .....	23
Rapport de l'auditeur .....	29
États financiers .....	30

38<sup>e</sup> Rapport annuel des Producteurs d'œufs du Canada présenté le 23 mars 2011  
à la 38<sup>e</sup> conférence annuelle et au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire,  
l'honorable Gerry Ritz, et au Conseil des produits agricoles du Canada.



21, rue Florence, Ottawa (Ontario) K2P 0W6  
t: 613-238-2514 [www.eggs.ca](http://www.eggs.ca)



# Message du président

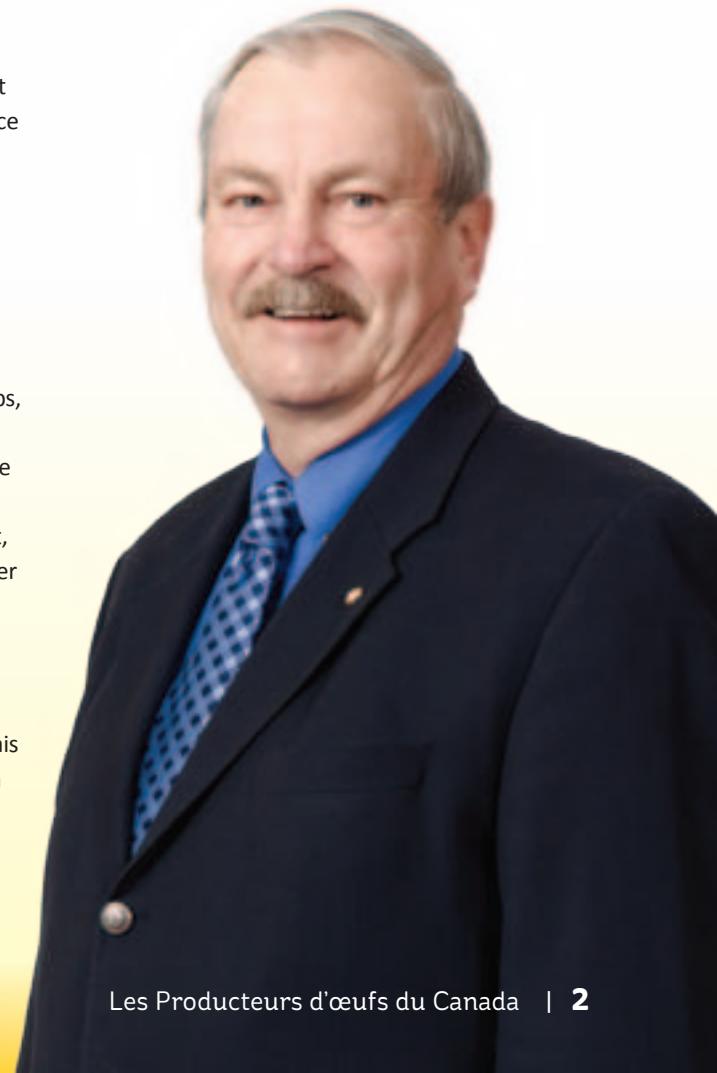
Le temps est au changement. Après avoir dirigé les Producteurs d'œufs du Canada pendant onze années, j'ai décidé d'en quitter la présidence. La décision n'a pas été facile à prendre. J'ai dû y réfléchir longuement et à fond. Malgré tout, c'est une décision que je prends le cœur léger en sachant que j'ai atteint plusieurs des objectifs que je me suis fixés il y a plus d'une décennie. Le plus important, probablement, est que je quitte en sachant que je laisse l'industrie canadienne des œufs en bonne posture et entre de très bonnes mains.

Si vous me demandiez ce qui me manquera le plus, la réponse ne serait pas surprenante. Tous ces gens magnifiques qui ont contribué à faire de l'industrie ce qu'elle est aujourd'hui : mes collègues producteurs, les transformateurs, les classificateurs et, bien entendu, le personnel de l'office national et des offices provinciaux qui travaille sans relâche pour faciliter la réalisation de la vision stratégique du Conseil d'administration. J'ai bien aimé travailler avec vous tous sur ce projet national de solidifier le secteur des œufs sous la gestion de l'offre. Le temps est venu pour moi de passer les rênes et de me consacrer à certains projets d'importance que je retardais à la maison.

Mais avant de quitter, j'aimerais bien prendre quelques instants pour revoir rapidement les victoires et les défis de la dernière décennie. En rétrospective, nous avons souvent laissé nos divergences d'opinion de côté pour le bien de l'ensemble de l'industrie. Il n'y a pas si longtemps, l'interaction à la table du Conseil était plutôt à sens unique et pour ma part, j'aurais préféré une approche plus familiale. J'ai donc commencé à inviter les administrateurs à souper. Maintenant, ce sont eux qui me demandent où l'on va manger après la réunion. Je crois que cette approche nous a permis de mieux nous connaître, non seulement comme collègues de travail mais comme personnes. Il est vrai que nous n'avons pas toujours été d'accord, ce qui est normal. Mais cela a aidé le Conseil à voir la situation dans son ensemble et à concentrer sur ce qui compte

vraiment : travailler utilement à bâtir une industrie des œufs dynamique et profitable pour les futures générations de producteurs canadiens.

Un bon exemple de cette collaboration est l'entente du Comité sur l'allocation des contingents que nous avons conclue peu après mon entrée en poste en l'an 2000. Maintenant, au lieu de prendre deux ans pour trancher la



question des allocations, nous le faisons en deux heures. Un autre exemple est notre entente de 2009 avec Saskatchewan Egg Producers, également sur la question des allocations. Dans les deux cas, j'étais bien fier de faire partie d'une solution qui a contribué à rétablir l'harmonie au sein de notre industrie.

Je me rappelle plusieurs moments mémorables du temps que j'étais président : notre entente avec Manitoba Egg Producers en 2000 sur la question des allocations de contingents; la toute première réception du président en 2001 qui, depuis, est devenue une tradition annuelle; l'adoption de notre Programme de soins aux animaux et l'arrivée de notre chef de la direction, Tim Lambert, en 2003; les leçons tirées de la manifestation d'influenza aviaire à Abbotsford l'année suivante; les premières réunions de l'Équipe responsable de l'approvisionnement national d'œufs en 2005 visant à standardiser le Programme de produits industriels dont les avantages sont visibles aujourd'hui; ma visite à Hong Kong en 2006 pour suivre étroitement les réunions ministérielles de l'Organisation mondiale du commerce et mes nombreux voyages à Genève au fil des ans, et notre succès à tenir la conférence de la Commission internationale pour les œufs à Vancouver en 2009. Mais ce dont je suis le plus fier est notre nouvelle résidence sur la rue Florence à Ottawa que nous partageons avec quelques-uns de nos partenaires du secteur agricole, et la décision d'adopter le nouveau nom des Producteurs d'œufs du Canada en 2008. Je suis également très fier de nos nombreuses campagnes de marketing au fil des ans qui ont fait que les consommateurs achètent maintenant plus d'œufs que jamais auparavant.

Grâce à la gestion de l'offre, nous avons le meilleur système de production d'œufs au monde. Pour qu'il continue à donner les résultats voulus, il est nécessaire d'avoir la coopération de toutes les parties intéressées. Bien que j'estime que cela est bien compris, il faut faire preuve de prudence et ne pas prendre la gestion de l'offre pour acquis. Encore une fois, cela fait appel à la collaboration de tous les intervenants. Je reviens à la notion de famille, un thème que j'ai abordé dans des rapports annuels précédents. Oui



*J'ai bien aimé travailler avec vous tous sur ce projet national de solidifier le secteur des œufs sous la gestion de l'offre.*

**Au sommet du monde :**  
Laurent Souigny, président des POC, et l'ancien président de la Commission internationale pour les œufs, Frank Pace, (gauche) à Whistler, Colombie-Britannique.

nous aurons encore des désaccords sur certains points, mais en bout de ligne nous sommes tous dans le même bateau et nous devons naviguer à l'unisson pour le plus grand bien de l'industrie.

Comme l'un de mes derniers messages à titre de président, j'ai le plaisir de vous annoncer que le gouvernement doit augmenter le niveau d'indemnisation maximum pour les producteurs dont les troupeaux sont abattus par ordonnance, conformément à la *Loi sur la santé des animaux*. Cette question a été discutée longuement avec le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gerry Ritz. J'apprécie vivement sa participation directe dans cette affaire et j'ai de bonnes raisons de croire que le gouvernement publiera les nouveaux maximums dans la *Gazette du Canada* très prochainement.



Il est vrai qu'il y a toujours quelques travaux qui sont inachevés, mais le moment n'était pas propice pour ce faire. Dans mon cas, ce sont un nouvel Accord fédéral-provincial et un contrat avec les transformateurs. Mon opinion sur la question est plutôt simple : lorsque la pomme est mûre, elle tombe de l'arbre et je n'ai aucun doute que nos dirigeants saisiront l'occasion lorsque le bon moment se présentera.

En terminant, je remercie humblement chacun des producteurs d'œufs de ce magnifique pays pour m'avoir inspiré durant mon mandat comme président. Je remercie aussi mes collègues du Conseil pour de beaux souvenirs et pour le travail acharné qu'ils ont accompli afin de faire progresser l'industrie. Je reconnaiss également les membres du personnel des paliers national et provincial qui ont aidé les producteurs d'œufs à bâtir le système national qu'ils ont envisagé lorsqu'ils ont choisi la commercialisation ordonnée et la gestion de l'offre en 1972. Enfin, je remercie Tim Lambert, le meilleur chef de la direction avec qui j'ai eu le plaisir de travailler pour tout ce qu'il a apporté à son travail et à l'industrie.

En me choisissant pour diriger Les Producteurs d'œufs, vous m'avez accordé un honneur sans pareil. J'aurai toujours de bons souvenirs de ma présidence. Cependant, il est temps de travailler sous la direction d'un nouveau président qui ouvrira la voie à de nouvelles occasions de collaborer, et d'accroître l'efficacité de nos marchés et de l'industrie en général. Avant de quitter pour relever de nouveaux défis, ma dernière demande est que vous vous joigniez à moi pour accueillir chaleureusement le nouveau président des Producteurs d'œufs du Canada.

Soumis respectueusement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Laurent Souligny".

Laurent Souligny,  
Président des POC (2000-2011)

## Message du chef de la direction



Vers la fin de l'automne 2010, notre président de longue date, Laurent Souligny, a annoncé son intention de quitter la présidence des POC à la fin de son mandat en mars 2011. Bien entendu, le mot « retraite » ne convient pas tout à fait puisque nous savons tous que Laurent continuera de relever de nouveaux défis peu importe à quel niveau.

Comme Laurent passera à autres choses, j'ai choisi de profiter de cette occasion pour reconnaître et parler de ce qu'il a accompli pour notre industrie. Durant son mandat, je crois que Laurent a exercé un impact profond non seulement sur les POC mais sur l'ensemble de l'industrie canadienne des œufs, voire même à l'échelle internationale par le biais de sa participation auprès de la Commission internationale pour les œufs (CIO).

Pour moi, il est facile de me rappeler une longue liste de réalisations sous la direction de Laurent mais mon impression la plus durable ne repose pas tellement sur les réalisations en tant que telles mais plutôt sur la façon dont il s'acquittait de son travail et son attitude à l'endroit de ses responsabilités comme président des POC. En fait, je ne crois pas exagéré de dire qu'il a influencé de façon importante et positive la culture de notre industrie et, ce faisant, créé une forme quelconque d'héritage. Je valorise certes l'exemple qu'a donné Laurent et je crois qu'il est important de réfléchir à ces leçons qui serviront bien aux fins de l'industrie pendant de nombreuses années à venir.

Le secteur de la gestion de l'offre est en quelque sorte un îlot de rentabilité dans un vaste océan d'intérêts corporatifs, ce qui résulte habituellement en une pression constante à la baisse sur les revenus des producteurs. En dépit du succès de la gestion de l'offre à maintenir et à assurer un juste revenu pour les producteurs, il ne fait aucun doute que notre système subit des pressions de tous les côtés, que ce soit au niveau des négociations commerciales mondiales ou d'autres sources ici au pays. Laurent n'a jamais perdu la situation de vue et a toujours dit que notre seul espoir de maintenir ce système pour les générations à venir repose sur la collaboration de l'industrie des œufs peu importe les enjeux qui nous guettent. Pour Laurent, aucun enjeu ne devrait être poussé au point de compromettre le système.



*Comme chef de la direction,  
je rends hommage à  
Laurent et le remercie pour ses  
nombreuses contributions, son  
dévouement et sa grande sagesse.*

Cela m'amène à ma prochaine observation. Lorsqu'il était question de relever des défis, Laurent s'est toujours efforcé de se mettre à la place des autres, mais cette aptitude à bien comprendre la position des autres ne signifiait pas nécessairement qu'un compromis était toujours possible. Toutefois, une dynamique était présente dans le cadre de laquelle Laurent était en mesure de maintenir la confiance même dans les moments les plus difficiles et face aux enjeux les plus complexes. Que les gens étaient ou non d'accord avec Laurent sur un point particulier, je crois que la majorité d'entre eux comprenaient qu'il était à l'écoute et disposé à modifier ses positions à la lumière de nouvelles informations. Cette aptitude de « courtier honnête » a bien servi l'industrie au fil des ans et nous servira de rappel dans notre façon d'envisager l'avenir.

Laurent se considérait au service des autres. Il croyait fermement en notre système et son objectif a toujours été de faire le mieux possible pour l'ensemble de l'industrie. Il n'a jamais approché une question d'une autre façon. L'idée voulant

que le leadership soit ancré dans le désir de bien représenter et de servir les autres fait partie de l'impact positif que Laurent a exercé sur la culture de l'industrie et la culture de l'organisation, à la fois au niveau du Conseil d'administration et des membres de l'équipe du personnel.

Cette façon de voir a aussi contribué à plusieurs initiatives clés qui ont été amorcées au cours des dernières années et qui se poursuivront dans l'avenir. Qu'il suffise de mentionner les initiatives liées à la responsabilité sociale aux paliers domestique et international, l'amélioration des programmes de salubrité des aliments à la ferme, les initiatives en matière de traçabilité et le désir de constamment améliorer notre façon de faire en général.

Tout bon chef de file veut laisser son organisation en meilleure position que lorsqu'il est entré en poste. Il est clair que Laurent peut être fier de ses réalisations comme la résolution d'une question de longue date entourant les contingents avec la Saskatchewan, l'amélioration de la cohérence

## Conseil d'administration

Mike Vanderpol  
Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles – transformateurs

Laurent Souigny  
Président

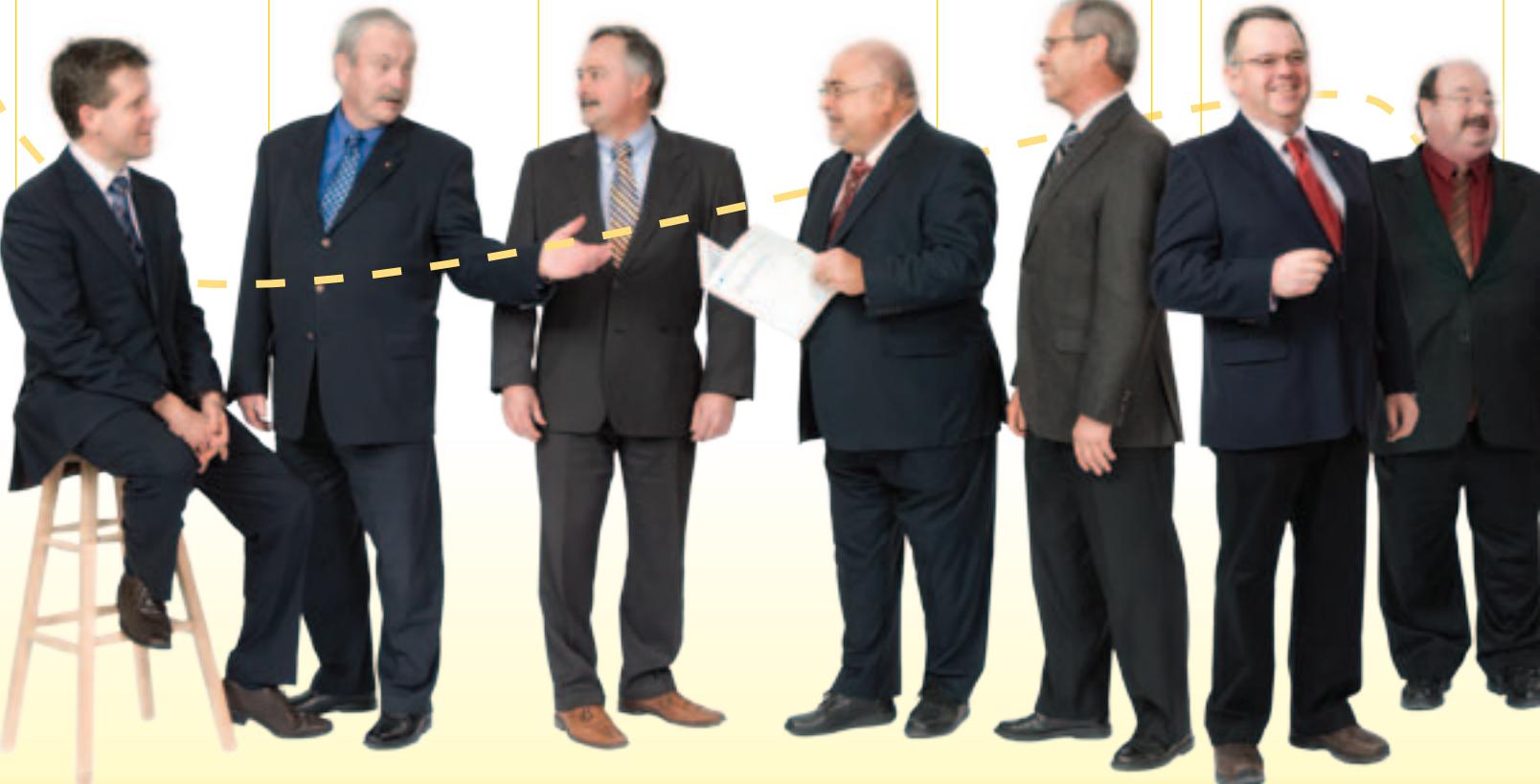
Tim Lambert  
Chef de la direction

Fred Krahm  
Colombie-Britannique

Leith Murray  
Île-du-Prince-Édouard

Joseph R. Smallwood II  
Terre-Neuve et Labrador

George MacLeod  
Nouveau Brunswick



et de la collaboration au niveau du Conseil d'administration, la transformation de l'Office canadien de commercialisation des œufs en Les Producteurs d'œufs du Canada, et la création d'un « campus agricole » en partenariat avec d'autres secteurs. Je pourrais continuer en énumérant plusieurs autres réalisations, petites et grandes, mais ce qui importe est que Laurent pourra passer à autres choses en sachant qu'il laisse l'industrie dans un état meilleur que lorsqu'il est entré en poste.

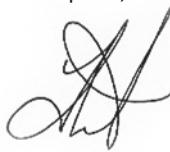
L'un des points forts des Producteurs d'œufs du Canada est que nous avons d'autres gens qui possèdent de solides aptitudes en matière de leadership. Peu importe la personne que le Conseil élira comme prochain président des POC, elle continuera d'améliorer l'industrie et laissera elle aussi sa marque.

Comme chef de la direction, je rends hommage à Laurent et le remercie pour ses nombreuses contributions, son dévouement et sa grande sagesse. De son successeur, j'accueillerai volontiers

de nouvelles idées et contributions pour relever les défis qui attendent notre industrie.

Lorsque vous lirez le rapport annuel de cette année, j'espère que vous constaterez la fierté que nous avons à bien faire notre travail, que ce soit au niveau du Conseil, du personnel de nos partenaires provinciaux ou de nos partenaires de l'industrie. J'ai confiance que les gens verront clairement notre engagement en matière d'excellence et notre dévouement à l'endroit de cette industrie.

Je remercie très sincèrement notre personnel dévoué et les membres de notre Conseil, et je remercie bien spécialement notre président qui nous quitte, Laurent Souligny.



Tim Lambert  
Chef de la direction

***J'ai confiance que les gens verront clairement notre engagement en matière d'excellence et notre dévouement à l'endroit de cette industrie.***



## ● Relations avec les intervenants de l'industrie et vision commune

En 2010, les Producteurs d'œufs du Canada (POC) ont poursuivi leur travail visant à devenir un organisme de gestion de l'offre entièrement intégré qui se caractérise par de solides relations, une excellente collaboration et une vision partagée entre les partenaires de l'industrie.

Dans un esprit de respect mutuel et de collaboration, nous avons continué à améliorer notre façon de faire avec nos intervenants pour aider à solidifier l'industrie canadienne des œufs pour les générations à venir. Nous comprenons que lorsque règnent la confiance et un front uni, nous sommes à notre meilleur pour traiter les questions commerciales, appliquer des politiques de responsabilité sociale, faire croître les marchés et améliorer nos pratiques d'affaires. Pour atteindre ces objectifs au cours de la dernière année, nous avons déployé tous les efforts pour raffermir notre relation avec le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC), tout en maintenant une communication ouverte et efficace avec les offices provinciaux et nos collègues des secteurs de la transformation et du classement. Bien que le processus visant à amorcer les négociations en vue d'un Accord fédéral-provincial (AFP) renouvelé n'ait pas vu le jour en 2010, les POC ont accompli un progrès considérable en ce qui touche un nouveau contrat avec les transformateurs et un programme national d'assurance contre la *Salmonella enteritidis* (SE) à l'intention de l'industrie canadienne des œufs.

En 2010, notre relation de travail avec le Conseil des produits agricoles du Canada s'est révélée très positive. Suite à sa nomination comme président du CPAC, Laurent Pellerin, un agriculteur et dirigeant respecté dans le milieu agricole, a rencontré régulièrement le président des POC, Laurent Souigny, et Tim Lambert, chef de la direction. Ceux-ci ont constaté son enthousiasme authentique pour l'agriculture et son excellente compréhension des rôles et responsabilités de nos organismes respectifs et des principaux enjeux qui guettent l'industrie des œufs. Durant l'année, nous avons répondu aux demandes du CPAC d'élaborer des lignes directrices régissant la nomination des auditeurs externes. Celles-ci ont été complétées en début d'année et ont servi au processus de sélection de nos nouveaux auditeurs externes. En 2010, les POC ont présenté un total de deux ordonnances sur les contingents et une ordonnance sur les redevances qui ont toutes été approuvées au préalable et de



**Nous avons continué à améliorer notre façon de faire avec nos intervenants pour aider à solidifier l'industrie canadienne des œufs pour les générations à venir.**

façon opportune par le CPAC. Nous prévoyons poursuivre notre travail en collaboration avec le Conseil dans les meilleurs intérêts de tous les intervenants.

Les relations avec nos partenaires des offices provinciaux font aussi partie d'un processus d'amélioration continue. En février, M. Lambert s'est réuni individuellement avec les gérants d'offices provinciaux pour établir comment les POC pourraient améliorer encore davantage leur collaboration au niveau provincial. Ces réunions, qui se sont déroulées avant la séance de planification stratégique annuelle du Conseil d'administration, ont donné lieu à la modification du calendrier des réunions du Conseil en 2010. En mars et en avril, les membres du Comité exécutif des POC ont été invités à prendre la parole lors des assemblées générales annuelles des offices provinciaux alors que tout au cours de l'année, M. Lambert a tenu les offices provinciaux et autres intervenants de l'industrie au courant des activités via le Rapport hebdomadaire du chef de la direction. Aussi, le personnel des POC et des offices provinciaux et celui d'autres intervenants clés de l'industrie, ont collaboré avec succès au sein de divers groupes de travail sur les normes de traçabilité, ainsi qu'avec l'Équipe de transition sur la *Salmonella enteritidis* (ETSE).

En 2010, l'ETSE a poursuivi son travail visant l'élaboration d'un programme national d'assurance contre la SE à l'intention de l'industrie canadienne des œufs. Les POC et les divers intervenants de l'industrie croient important d'avoir un programme national spécifique à l'industrie des œufs, élaboré et dirigé par des producteurs et qui offrira une indemnisation adéquate en supposant l'abattage d'un troupeau en raison de la SE. Durant l'année, les membres de l'ETSE se sont penchés sur les diverses options d'assurance, le Conseil d'administration convenant en décembre qu'un programme réciproque autonome constituait l'approche la plus appropriée. Une fois mis en œuvre, le programme intérimaire actuel d'indemnisation des POC sera remplacé par un programme permanent dans le cadre duquel des tests plus fréquents de dépistage auront lieu auprès des troupeaux. Le nouveau programme contribuera également à rehausser la biosécurité en reliant les paiements aux producteurs à leur évaluation dans le cadre du programme Propreté d'abord-Propreté toujours<sup>MC</sup>, notre programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme pour les pondeuses et les poulettes. Les POC visent la mise en œuvre du nouveau programme d'assurance contre la SE en 2011.

Bien que nous ayons été quelque peu déçus face à l'impossibilité d'atteindre le consensus sur un nouveau contrat avec les transformateurs en 2010, nous étions toutefois heureux d'avoir accompli un progrès véritable à ce chapitre. Plutôt que d'accepter une solution rapide dans le cadre des négociations, les représentants des POC et du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles ont reconnu qu'il était nécessaire d'accorder plus de temps à l'atteinte d'une entente juste et équitable à la fois pour les producteurs et les transformateurs. Il est clair que les deux parties cherchent une solution viable à long terme plutôt que de conclure un accord renouvelable chaque année. Nous continuons donc à travailler sans relâche avec les transformateurs et sommes confiants que nous nous entendrons sur un prix de base modifié et un système de prix à valeur ajoutée qui assureront un juste revenu pour tous les intéressés. Dans cette veine d'idées, plus d'efforts seront déployés en 2011 pour conclure une entente favorable pour tous. Entre-temps, des vérificateurs indépendants munis d'outils améliorés pour l'inventaire et les déclarations ont rendu visite aux usines de transformation du pays pour améliorer la transparence et la confiance entre les intervenants. Les POC ont confiance que cette facette clé du Programme de produits industriels contribuera à l'intégrité et à la durabilité de l'approvisionnement d'œufs au Canada.

En ce qui concerne l'Accord fédéral-provincial, Laurent Souligny, président, a consulté les administrateurs des POC et les offices provinciaux pour discuter son renouvellement potentiel et a conclu que nos outils actuels de gouvernance suffisent à un niveau de base. En 2011, nous prévoyons évaluer le niveau d'intérêt des administrateurs et des offices provinciaux à l'endroit des options de gouvernance, y compris l'élaboration de protocoles officiels d'entente comme annexes à l'AFP, ou une reprise des négociations en vue d'un Accord renouvelé.

Ceci étant dit, nous avons fait de l'excellent progrès l'an dernier dans la réalisation de notre vision à long terme d'une industrie entièrement intégrée via des relations de travail ouvertes et de confiance entre tous les intervenants. En raffermissant nos liens avec nos partenaires clés, en travaillant sur une entente juste et équitable avec les transformateurs et un programme d'assurance réciproque contre la SE et en rehaussant les vérifications indépendantes, les POC se sont rapprochés de leurs objectifs à ce chapitre des plus importants.

## ● Questions liées au commerce

**Au Canada, l'industrie des œufs est sujette à la gestion de l'offre. Cette approche unique au Canada en matière d'agriculture permet aux producteurs de toucher un juste revenu par rapport à leur travail et à leurs investissements, sert à établir des prix raisonnables pour les aliments locaux qui sont offerts aux consommateurs, et contribue à la régularité de l'approvisionnement d'œufs aux classificateurs et transformateurs, ainsi qu'à la stabilité des communautés rurales.**



En 2010, le personnel des POC s'est livré à un certain nombre d'activités aux paliers national et international afin d'assurer que la gestion de l'offre et ses trois piliers, soit les contrôles à l'importation, les prix à la production et la planification de la production, continuent d'offrir ces avantages aux générations à venir. Tout au cours de l'année, nous avons rencontré régulièrement les politiciens et bureaucrates du fédéral dans le cadre de réunions formelles et informelles pour discuter les enjeux commerciaux et leur incidence potentielle sur la gestion de l'offre. Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires de la gestion de l'offre à l'échelle nationale (GO-5) pour assurer un suivi des négociations internationales en cours et des négociations visant l'Accord sur le commerce intérieur, ainsi que trouver un terrain commun d'entente sur les questions clés avec les organisations agricoles de par le monde qui entretiennent des vues similaires aux nôtres.

Durant l'année écoulée, nous avons travaillé avec diligence pour raffermir nos relations avec les principaux dirigeants du gouvernement via une série de réunions au cours desquelles nous

avons discuté les questions commerciales et leur incidence potentielle sur la gestion de l'offre et le secteur agricole canadien. Le président des POC, Laurent Souligny, s'est joint à ses homologues du GO-5 en vue de réunions tenues en mars et en avril avec Gilles Gauthier, négociateur en chef du Canada pour l'agriculture. En octobre, M. Souligny s'est joint à ces mêmes collègues pour rencontrer le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gerry Ritz. Le mois suivant, M. Souligny et les présidents des organismes membres du GO-5 ont rencontré le ministre du Commerce international, Peter Van Loan. Lors de chacune de ces réunions, les présidents du GO-5 ont fait ressortir l'importance que la gestion de l'offre ne soit pas négociée dans le cadre des négociations entre le Canada et l'Union européenne visant un Accord économique et commercial global (AECG). Toujours en novembre, M. Souligny et le chef de la direction des POC, Tim Lambert, ont discuté les questions commerciales avec les membres suivants du Parlement : Gerald Keddy, secrétaire parlementaire auprès du ministre du Commerce international; la critique libérale en matière de commerce, Martha Hall Findlay; le critique du Bloc Québécois en matière de commerce, Jean-Yves Laforest; le secrétaire parlementaire auprès du ministre de l'Agriculture, Pierre Lemieux; le critique libéral en matière d'agriculture, Wayne Easter; et le critique du Bloc Québécois en matière d'agriculture, André Bellavance. Lors de chacune de ces réunions, les politiciens ont été encouragés à défendre la gestion de l'offre aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), une position appuyée à l'unanimité par tous les partis politiques fédéraux.

Un autre événement qui contribue à raffermir nos relations avec les politiciens est le petit déjeuner annuel des POC sur la Colline du Parlement. Il s'agit d'une occasion par excellence pour les politiciens de rencontrer des producteurs d'œufs de leur région dans un cadre neutre et informel. L'événement sert aussi à réitérer aux politiciens le fait que l'industrie des œufs est sujette à la gestion de l'offre tout comme les secteurs laitier, du poulet, du dindon et des œufs d'incubation. L'an dernier, le petit déjeuner qui s'est déroulé le 5 mai a vu la participation de 52 membres du Parlement et sénateurs qui ont pu apprécier de délicieuses omelettes préparées à leur goût par les talentueux chefs du restaurant et les administrateurs des POC en leur capacité de sous-chefs. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gerry Ritz, comme conférencier d'honneur, le président du Conseil du trésor, Stockwell Day, et la ministre de Pêches et Océans, Gail Shea. Étaient aussi présentes, deux étoiles de l'équipe canadienne olympique de hockey féminin, la capitaine Hayley Wickenheiser et la gardienne de buts Kim St-Pierre, qui venaient tout juste de remporter la médaille d'or aux Olympiques 2010 de Vancouver. Comme porte-parole officielles J'Craque pour toi mon coco®, Mesdames Wickenheiser et St-Pierre ont parlé de comment un régime sain et un programme d'exercice régulier contribuent à leur succès à la fois sur et hors glace. Les œufs sont un élément important de leur régime puisque les protéines qu'ils contiennent offrent l'énergie dont elles ont besoin pour être à leur meilleur. Plusieurs politiciens présents étaient fiers de les rencontrer après le petit déjeuner et ont même attendu patiemment en ligne pour des photos et des autographes.



*Durant l'année écoulée, nous avons travaillé avec diligence pour raffermir nos relations avec les principaux dirigeants du gouvernement via une série de réunions au cours desquelles nous avons discuté les questions commerciales et leur incidence potentielle sur la gestion de l'offre et le secteur agricole canadien.*



**Au goût du jour :** Laurent Souligny, président des POC (gauche), et le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gerry Ritz, lors du délicieux petit déjeuner annuel des POC sur la Colline du Parlement le 5 mai 2010.



**Une équipe gagnante :** (de gauche à droite) Hayley Wickenheiser, capitaine de l'équipe canadienne de hockey féminin olympique, Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Laurent Souligny, président des POC et Kim St-Pierre, gardienne de buts de l'équipe canadienne de hockey féminin olympique.

Entre-temps, le cycle de Doha des négociations de l'OMC à Genève a atteint un point neutre avec moins d'intensité que durant les années passées étant donné l'absence d'élan politique. Toutefois, lors du Sommet de novembre, les leaders du G20 ont émis les signaux politiques nécessaires pour relancer les négociations et la conclusion du cycle de Doha d'ici la fin de 2011 est généralement attendue. Peu importe les échéances, les POC se préoccupent toujours du nombre et du traitement des produits sensibles, tout comme de la dernière ébauche modifiée du texte sur les modalités en agriculture. C'est pourquoi nous continuons, avec nos partenaires du GO-5, d'appuyer la position du gouvernement d'aucune augmentation dans l'accès minimum et d'aucune réduction dans les tarifs hors-contingents, conformément à la motion adoptée à l'unanimité à la Chambre des communes.

Afin de nous assurer de posséder les données les plus à jour, nous avons suivi les négociations de l'OMC à partir de Genève lorsque les négociateurs y étaient, comme en décembre. Nous suivons également les activités à partir d'Ottawa durant les périodes moins occupées. Lorsque le personnel des POC ou du GO-5 ne pouvait assister aux réunions, nous avons eu recours aux services du représentant à temps complet du GO-5 en poste à Genève. Cette personne est chargée de recueillir de l'information et de la transmettre aux directeurs généraux lors de conférences téléphoniques hebdomadaires, et de préparer la publication *Genève en bref*. Le personnel du Service du commerce des POC a aussi présenté des rapports réguliers au Conseil d'administration et aux offices provinciaux afin d'assurer que les intervenants de l'industrie soient tenus à l'affût des plus récents progrès dans les négociations. Au total, le personnel des POC s'est rendu à Genève à trois reprises en 2010, soit lorsque M. Gauthier y était pour des réunions en mai, en septembre pour assister au Symposium de l'OMC et encore une fois en décembre pour rappeler à M. Gauthier que nous étions vivement intéressés dans les négociations. Lorsque nous sommes de passage à Genève, nous tentons toujours de rencontrer les organisations agricoles d'autres pays, y compris mais sans s'y limiter

le Japon, la Norvège et les États-Unis. Ici à Ottawa, les POC ont aussi participé à une réunion avec les membres du Comité économique et social européen.

Alors que les négociations du cycle de Doha étaient relativement calmes en 2010, les pourparlers entourant l'accord commercial entre le Canada et l'Union européenne ont progressé ici à Ottawa et à Bruxelles. En octobre, nous avons reçu une assurance du négociateur canadien, M. Gauthier, à l'effet que le Canada ne fera aucune concession dans cette entente au sujet de la gestion de l'offre. Cette déclaration était conforme à la position du gouvernement du Canada face à tous les autres accords commerciaux qu'il a signés à ce jour. Plus tôt dans l'année, les POC ont manifesté leurs préoccupations auprès des principaux politiciens, y compris le ministre du Commerce international, à l'effet que le gouvernement fédéral n'avait pas demandé officiellement que la gestion de l'offre soit exclue des négociations dès le début de celles-ci. Durant les réunions tenues avec les députés en novembre, M. Souigny et M. Lambert ont encouragé le gouvernement et les parties de l'opposition à maintenir fermement et à défendre cette position d'aucune concession tout au cours des négociations de l'AECG et de celles du Partenariat transpacifique en supposant que le Canada y participe. Dans cette même veine d'idées, les POC ont aussi adressé une lettre au gouvernement fédéral demandant que les produits sujets à la gestion de l'offre soient exclus des négociations commerciales en cours avec la Turquie.

Afin d'optimiser les ressources disponibles, les POC collaborent souvent avec leurs partenaires du GO-5 national dans les questions d'intérêt mutuel. En 2010, les directeurs généraux des organismes membres du GO-5 et le personnel responsable des affaires commerciales ont participé à des conférences téléphoniques hebdomadaires visant à établir des stratégies sur une variété de questions liées au commerce. Les présidents du GO-5 se sont aussi réunis à plusieurs reprises, habituellement avant les réunions prévues avec les politiciens et avant l'assemblée semestrielle de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) à Halifax. En 2010, les POC ont encore une fois présidé le Comité des communications du GO-5 et collaborés avec leurs partenaires à l'élaboration d'une stratégie entourant les négociations de

l'AECG. Les POC sont également un contributeur clé au Comité technique du GO-5. L'an dernier, nous avons travaillé avec nos partenaires de l'industrie avicole (GO-4) auprès de ce comité et demandé une étude sur la contribution économique afin d'obtenir de l'information sur l'incidence globale de nos secteurs sur l'économie du pays.

En plus de ces initiatives, les POC ont aussi collaboré avec le GO-5 et la FCA pour faire connaître aux gouvernements provinciaux leurs préoccupations au sujet de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) récemment renouvelé, un accord qui régit le commerce de biens entre les provinces. Plus précisément, nous avons fait valoir que le Chapitre 9, qui traite de l'agriculture et des produits alimentaires, ne stipule pas clairement comment la gestion de l'offre, définie dans l'Accord comme étant une « mesure technique », sera exemptée des dispositions de l'entente. Également, nous avons prêté notre concours à la FCA dans son opposition au mécanisme de l'ACI pour la résolution des différends entre particuliers et gouvernements et sa demande visant le maintien d'un mécanisme efficace de résolution des différends entre gouvernements.

Fait tout aussi important, le GO-5 a profité du ralentissement des négociations à Genève pour approcher les organisations agricoles internationales qui ont des besoins et des sensibilités similaires aux industries de la gestion de l'offre dans le but de former un front commun sur les questions clés. Au cours de la dernière année, un groupe principal d'organisations d'agriculteurs de presque tous les continents s'est réuni pour élaborer *l'Appel à la cohérence*, une déclaration qui vise à encourager les gouvernements qui négocient de nouveaux accords commerciaux à considérer adéquatement si leurs positions sont conformes aux divers accords internationaux qu'ils ont déjà signés.

D'ordre général, l'année s'est révélée très productive et occupée pour tous ceux qui ont été impliqués dans la filière commerciale. Tournés vers 2011, les POC poursuivront leur travail avec leurs partenaires afin d'assurer la cohérence des messages au sujet de l'importance de maintenir un secteur viable et efficace de gestion de l'offre au nom des générations à venir.

## ● Responsabilité sociale

**À l'échelle du monde, la société exige de plus en plus que les entreprises ne se concentrent pas uniquement sur leurs profits. On s'intéresse plutôt aux choix alimentaires, à la salubrité des aliments, à la santé et à la nutrition, et aux soins que les agriculteurs administrent à leurs animaux.**

D'une part, l'on constate un intérêt accru à l'endroit des aliments produits à l'échelle locale. D'autre part, il est apparent que le grand public n'est pas familier avec l'agriculture et ne connaît pas les gens qui œuvrent dans ce secteur. Les Producteurs d'œufs du Canada comprennent bien les attentes à l'effet que les industries doivent agir de façon responsable et dans les meilleurs intérêts de la société. Nous croyons qu'il faut agir de façon responsable non seulement parce que la chose est nécessaire ou parce que c'est la mode nouvelle, mais bien parce que c'est tout simplement la bonne chose à faire. Les producteurs d'œufs agissent dans le meilleur intérêt du public depuis déjà longtemps. Nous protégeons l'approvisionnement d'œufs, offrons

aux Canadiens et Canadiennes un aliment nutritif à bon marché, contribuons aux organismes de bienfaisance de par le monde, et veillons au bien-être de nos poules. De plus, les POC sont également un important partenaire dans la production d'œufs de vaccins contre l'influenza et les producteurs investissent des centaines de milliers de dollars dans la recherche et l'innovation, toujours à l'avantage de l'industrie et des consommateurs.

Durant l'année écoulée, les POC ont travaillé en collaboration avec les offices provinciaux pour en arriver à une compréhension commune de la responsabilité sociale avec, comme objectif, d'intégrer les éléments de ce concept aux activités quotidiennes de l'organisation et à ses objectifs d'affaires à long terme. Plutôt que de parler de la responsabilité sociale en termes concrets ou abstraits, nous avons franchi des étapes mesurables visant notre amélioration continue, ce qui influence toutes les facettes de nos opérations et qui nous sommes. Pour raffermir notre licence sociale d'exploitation, nous avons concentré nos efforts sur des points clés tels la salubrité des aliments, les soins responsables aux animaux et la recherche. La société a déjà une grande confiance à l'endroit des producteurs. Ceci étant dit, cette relation doit être entretenue afin d'approfondir ce



niveau de confiance, raison pour laquelle nous avons élaboré des ressources imprimées et en ligne pour aider la population à mieux connaître les producteurs d'œufs.

Afin d'élaborer un programme national de responsabilité sociale pour l'industrie des œufs et tenir compte des différences régionales uniques au Canada, les POC ont, en 2010, consulté les offices provinciaux, les administrateurs des POC, et les présidents, gérants et spécialistes de la communication et du marketing à l'échelle provinciale. L'une des principales conclusions découlant de ces consultations a été que les valeurs des producteurs et de ceux qui travaillent dans l'industrie cadrent généralement avec celles des consommateurs d'œufs. Nous avons aussi appris les mesures que prennent déjà les offices provinciaux pour être socialement responsables, comme des dons aux Banques alimentaires de leurs communautés par exemple. Suite à ces consultations, le Conseil d'administration des POC a accepté un rapport contenant des recommandations sur la façon dont l'industrie peut solidifier sa vision, sa mission et ses valeurs à mesure que nous élaborerons un programme concret et mesurable de responsabilité sociale en 2011.

La recherche a révélé que les Canadiens et Canadiennes s'intéressent de plus en plus au bien-être animal, à l'environnement et à la façon dont les aliments sont produits. Par conséquent, les POC ont préparé une nouvelle ressource imprimée au sujet de la production d'œufs afin de raffermir le lien entre le public et les producteurs d'œufs. Cette ressource présente le profil détaillé de trois producteurs réglementés, soit de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, et ont été distribuées à tous les offices provinciaux de commercialisation des œufs afin de les aider dans leurs activités d'extension. Fait tout aussi important, nous avons, suite aux consultations avec le personnel des offices provinciaux, remanié et accru le site Web [lesoeufs.ca](http://lesoeufs.ca) pour y inclure plus

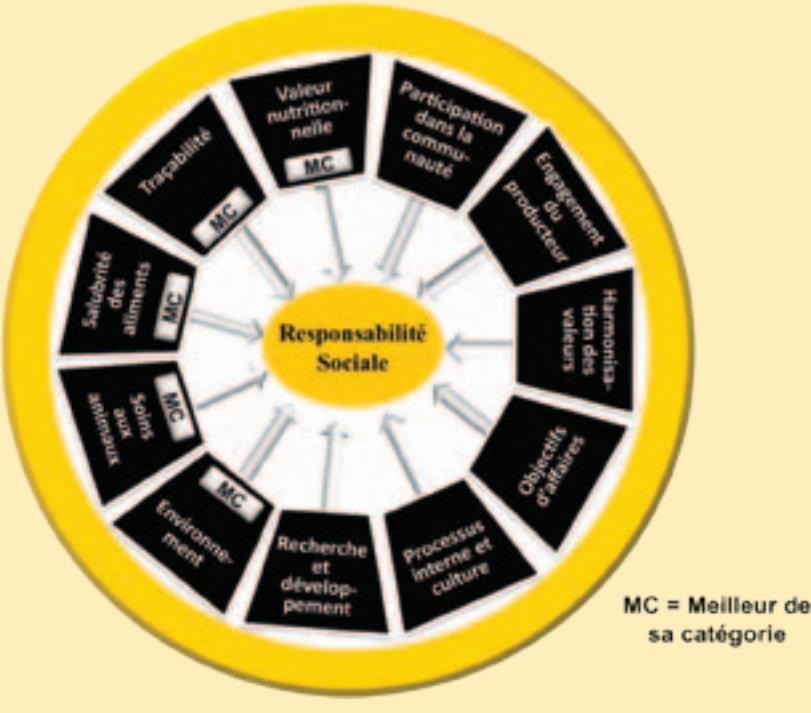
d'information au sujet des œufs et de la production d'œufs. De plus, les POC ont aidé l'Ontario Farm Animal Council à revoir sa deuxième édition de *L'agriculture : de bonnes réponses terre-à-terre*, une ressource distribuée à l'échelle du pays qui répond aux questions communes des gens au sujet des pratiques modernes de production agricole. En 2011, nous commencerons à utiliser des médias sociaux populaires comme Flickr, Twitter et YouTube pour faire connaître la production d'œufs au grand public.

Les œufs sont l'un des aliments naturels les plus riches en éléments nutritionnels et sont une excellente source de protéines de qualité élevée. Une partie de notre mandat comme producteurs d'œufs canadiens est de fournir à la population des œufs sains à des prix stables et raisonnables. À ce titre, nous sommes fiers de notre aptitude à protéger, dans l'intérêt du public, l'approvisionnement d'œufs du Canada par le biais de notre Programme Propreté d'abord-Propreté toujours<sup>MC</sup> (PD-PT), un programme de salubrité des aliments reconnu à l'échelle du monde et fondé sur l'HACCP à l'intention des poules pondeuses et poulettes. Ce programme a obtenu la reconnaissance technique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Nos inspecteurs régionaux, qui ont été formés en la matière, contribuent à l'amélioration des évaluations dans le cadre de ce programme et à susciter la conformité à 100 % au programme PD-PT et au Programme de soins aux animaux. L'utilisation de nouvelles tablettes informatisées portables l'an dernier a permis d'identifier les lacunes faisant appel à des mesures correctives de façon précise et opportune. En guise de complément à ces efforts, un nouveau logiciel qui sera disponible au cours de l'année qui vient aidera à rehausser l'efficacité des nombreuses



**C'est avec grande fierté que les producteurs d'œufs canadiens sous la gestion de l'offre fournissent à la population canadienne un aliment sain et peu dispendieux, produit de façon socialement responsable.**

# Éléments de la responsabilité sociale



**Suivre et repérer :** dans le cadre de projets pilotes visant l'élaboration de normes de traçabilité pour les œufs, les œufs en coquille ont été marqués d'une encre de qualité alimentaire indiquant la date de péremption, la ferme de provenance et le Canada comme pays d'origine.



Notre collaboration étroite avec le gouvernement dans les questions de salubrité des aliments était aussi évidente en décembre dernier lorsque nous avons participé à un symposium national sur la *Salmonella enteritidis* (SE) à Vancouver, Colombie-Britannique (C.-B.). Le symposium a été organisé par le ministère de l'Agriculture de la C.-B., en partenariat avec le BC Centre for Disease Control dans le but d'aider les gouvernements et les industries avicoles à identifier les défis prioritaires et à formuler des recommandations sur la façon de gérer la SE. Le symposium, qui a vu la participation de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, a offert au personnel des POC de présenter à ces intervenants clés de l'information pertinente au sujet des pratiques modernes de production d'œufs et les mesures de surveillance et de contrôle en vigueur dans notre secteur. Nous poursuivrons notre travail avec les gouvernements fédéral et provinciaux dans le but de positionner nos programmes PD-PT pour les pondeuses et poulettes parmi les plus efficaces en matière de salubrité des aliments au Canada.

Sur la même note, l'une des grandes nouvelles de 2010 visait le rappel massif d'œufs aux États-Unis en raison d'une manifestation de SE. Bien que des œufs provenant de deux fermes de l'Iowa n'aient pas été importés au Canada, l'intérêt des médias au nord de la frontière a certes donné au personnel des POC et des offices provinciaux et aux producteurs l'occasion de parler de la salubrité des aliments à la ferme lors d'entrevues télévisées et radiodiffusées. Par la suite, nous avons appris via une recherche à la consommation que 35 % des Canadiens et Canadiennes avaient entendu parler du rappel. En dépit de ce niveau élevé de sensibilisation, nous n'avons constaté aucun impact important sur la demande pour les œufs au détail, ni beaucoup de préoccupations quant à la salubrité des œufs canadiens de la part des répondants.

Les POC sont véritablement des chefs de file lorsqu'il s'agit de leur engagement en matière de qualité et de salubrité des œufs. L'an dernier, nous avons collaboré étroitement avec les offices provinciaux, les éleveurs de poulettes, les couvoirs, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles et le gouvernement pour élaborer un ensemble de normes nationales de traçabilité qui permettront de suivre les œufs et les poules de la ferme jusqu'aux établissements de détail et tous les autres points intermédiaires de la chaîne. En supposant une rare urgence liée à la salubrité des aliments ou à la santé des animaux dans le secteur des œufs, nous serons en mesure de retracer la source du problème rapidement et d'atténuer l'impact sur la chaîne d'approvisionnement et les consommateurs.

Grâce à un montant de plus de 800 000 \$ obtenu d'Agriculture et Agroalimentaire en 2010, nous avons tenu des projets pilotes dans deux postes de classement importants dans le provinces de l'Ouest, portant le nombre de projets pilotes en cours à quatre puisque deux avaient déjà été amorcés dans les provinces de l'Atlantique. Les œufs faisant l'objet des projets pilotes ont été marqués d'un code à base d'encre de qualité alimentaire indiquant la date de péremption, la ferme de provenance et le Canada comme pays d'origine. Pour que le projet de traçabilité continue d'évoluer, sept groupes de travail formés du personnel des POC et des offices provinciaux ont été créés en septembre pour gérer diverses facettes du projet, y compris la gestion des risques, la représentation cartographique des installations, la gestion des bases de données

et les communications. L'ensemble complet de normes devrait être présenté au Conseil à des fins d'approbation en juillet 2011.

Les Canadiens et Canadiennes peuvent certes avoir confiance que l'une des priorités absolues des producteurs d'œufs est le bien-être de leurs poules pondeuses. À l'intérieur du poulailler, les producteurs vérifient leurs troupeaux tous les jours, surveillent la consommation de moulée et d'eau ainsi que les systèmes de ventilation. Les producteurs d'œufs appliquent de solides pratiques de gestion à la ferme peu importe leur système d'élevage. Dans le cadre de nos initiatives en matière de soins aux animaux l'an passé, les inspecteurs régionaux des POC ont travaillé étroitement avec les producteurs pour identifier les lacunes qui les empêcheraient d'obtenir une note de passage dans le cadre de leur évaluation en matière de soins aux animaux. Ceux qui répondaient aux exigences de densité relativement aux logements et qui ont atteint la note de passage minimale de 90 % ont reçu une lettre de félicitations et un certificat du président des POC, Laurent Souigny. Entre-temps, le Conseil d'administration a approuvé la création d'un groupe consultatif spécial devant fournir des conseils spécialisés et fondés sur la science dans les questions liées aux soins des animaux. Ce groupe commencera à prendre forme en 2011. De plus, le personnel des POC a pris les mesures préliminaires visant à élaborer un Programme de soins aux animaux pour les nouveaux systèmes de production en recueillant des données sur ceux-ci existants au Canada et en examinant les pratiques en cours dans d'autres juridictions. En appui à ces efforts, nous avons joint les rangs de la Coalition for a Sustainable Egg Supply, un groupe américain responsable d'étudier les nouveaux systèmes de production. La Coalition est formée de scientifiques en matière de bien-être animal, d'établissements de recherche, d'organismes non gouvernementaux, de fournisseurs d'œufs, de détaillants et d'autres intervenants. Les POC ont joint les rangs de la Coalition avec Egg Farmers of Ontario, British Columbia Egg Marketing Board et Burnbrae Farms.

En plus de ce travail au palier domestique, nous avons de plus en plus réussi à faire preuve de leadership dans les questions de soins aux animaux sur la scène internationale. En mai, le chef de la direction, Tim Lambert, s'est rendu à Paris, France, pour présenter un exposé à la

78<sup>e</sup> Séance générale de l'Organisation mondiale pour la santé des animaux (OIE). En sa capacité de président du Groupe de travail sur le bien-être animal de la Commission internationale pour les œufs (CIO), M. Lambert a mis l'accent sur le fait que l'une des façons de réduire l'impact d'une manifestation d'influenza sur les producteurs est le recours à un libellé qui ne lie pas un secteur spécifique à la maladie en question. Des exemples très nuisibles à l'agriculture incluent les renvois à certains types d'influenza tels « grippe aviaire » ou « grippe porcine ». La CIO étant reconnue par l'OIE comme la voix de l'industrie des œufs à l'échelle internationale, les POC se retrouvent dans la position unique de pouvoir aider à mouler les normes internationales de santé animale et de gestion des maladies. Très prochainement, l'OIE se penchera sur les normes de bien-être pour les poules pondeuses et la CIO sera invitée à participer au processus consultatif. M. Lambert préside aussi le Comité de marketing de la CIO qui est responsable de surveiller les initiatives

## Journée de la conférence du personnel des POC en 2010

Au début de décembre, la journée de la conférence du personnel des POC a permis d'optimiser nos initiatives de l'année en matière de responsabilité sociale. Forts du thème de redonner afin de créer un meilleur endroit où vivre et travailler, les membres du personnel ont formé de petits groupes pour acheter des cadeaux pratiques et saisonniers des POC à l'intention des femmes et enfants vivant dans des abris de la région d'Ottawa. Aussi, le personnel a discuté les façons dont les POC peuvent avoir un impact positif en aidant les gens du voisinage, du pays et de par le monde. Fait également important, nous sommes fiers, après une première participation, d'avoir été classés par le personnel dans la tranche supérieure de 9 % des 2 700 compagnies inscrites aux *100 meilleurs employeurs au Canada*, un sondage annuel reflétant les meilleures compagnies pour lesquelles travailler. Nous prévoyons continuer de bâtir à même ce succès pour que les Producteurs d'œufs du Canada deviennent l'un des employeurs les plus respectés au pays.





**Nouveau partenariat de recherche :** le 14 octobre 2010, les représentants de l'Université Laval et de l'industrie canadienne des œufs ont célébré le lancement officiel de la première Chaire de recherche économique sur l'industrie des œufs. Dans l'ordre habituel : Doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation; Jean-Paul Laforest, vice-recteur à la recherche et à la création, Paul Fortier, titulaire de la Chaire de recherche, le Dr Maurice Doyon, président des POC, Laurent Souligny, chef de la direction des POC, Tim Lambert, et vice-président des POC, Peter Clarke [photo : Marc Robitaille]

en matière de responsabilité sociale (RS). Par cet organisme, les POC s'efforceront de lier certaines de leurs initiatives de RS à un cadre international plus vaste. En juin dernier, M. Lambert a aussi assisté au Consumer Goods Forum à Londres, Angleterre, où il a discuté les initiatives de RS avec les chefs de direction d'organismes œuvrant dans les secteurs de la production alimentaire et de la vente d'aliments au détail.

En octobre, le président des POC, Laurent Souligny, et d'autres dirigeants de l'industrie canadienne des œufs, ont assisté à une cérémonie spéciale à l'Université Laval dans la Ville de Québec, pour marquer le lancement officiel de la première Chaire de recherche économique sur l'industrie des œufs. L'entente assure le financement annuel de l'université pendant sept ans pour des projets de recherche d'intérêt pour l'industrie des œufs. La Chaire de recherche de l'Université Laval est présidée par le Dr Maurice Doyon de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation. Le Dr Doyon dirigera une équipe de chercheurs internes et externes qui se pencheront sur les questions économiques qui affectent notre industrie, comme les œufs de spécialité, les modèles de prix et le commerce. Cette approche proactive et ciblée au financement de la recherche est une première étape importante dans la promotion d'une culture d'innovation à long terme au sein de l'industrie canadienne des œufs et une partie du financement servira à retenir un groupe plus

grand de chercheurs en milieu avicole. Tournés vers l'avenir, les POC établiront prochainement des Chaires de recherche dans d'autres universités, en particulier dans les domaines des soins aux animaux et de la nutrition.

En plus d'établir de nouvelles Chaires de recherche, les POC ont, l'an passé, financé des chercheurs individuels dont le travail portait sur les nouveaux systèmes de production et la nutrition. Du même coup, nous avons augmenté notre contribution financière au Conseil de recherches avicoles du Canada afin de faciliter des recherches additionnelles en plus de l'aider à combler son poste de directeur exécutif. Entre-temps, les POC ont dressé l'ébauche d'un plan d'affaires en matière de recherche faisant appel à une approche stratégique au financement de la recherche au cours des quatre prochaines années.

C'est avec grande fierté que les producteurs d'œufs canadiens sous la gestion de l'offre fournissent à la population canadienne un aliment sain et peu dispendieux, produit de façon socialement responsable. C'est un travail que les producteurs font bien et qu'ils aiment. Leur contribution dans les communautés et à la vie des Canadiens et Canadiennes est un honneur et un privilège. Pour maintenir la confiance du public à l'endroit de leurs exploitations, les producteurs d'œufs continueront de faire preuve de leadership dans leurs communautés, tout en démontrant leurs connaissances, leur passion et leur amour sans contredit pour l'agriculture.

## Croissance du marché

Pour maintenir une croissance viable et durable dans les ventes d'œufs de table en 2010, les POC ont appliqué les éléments de leur plan de marketing et de nutrition pour rejoindre les consommateurs, concentrant leurs efforts sur les œufs pour une saine énergie, les préoccupations entourant le cholestérol, des promotions, des commandites, des recherches et une collaboration avec les spécialistes du marketing à l'échelle provinciale.

En parallèle, nous avons offert aux consommateurs une variété d'œufs en fonction de l'offre et de la demande, et recueilli de l'information importante au sujet des œufs classiques et de spécialité de sorte à identifier les occasions de croissance future du marché.

En 2010, les ventes totales d'œufs dans les établissements de détail au Canada ont augmenté de 0,6 % par rapport à l'année précédente, un pourcentage légèrement inférieur à notre cible de 1,5 %. Possiblement plus important est le fait que la croissance de 8 % durant les deux années précédentes a été maintenue et qu'elle continue de s'améliorer. Il est fort possible que les consommateurs aient reconnu que les œufs représentaient une bonne valeur d'achat

de protéines de haute qualité en des temps économiques difficiles, qu'ils ont acheté plus d'œufs durant la récession et qu'ils y sont restés fidèles. Cependant, d'autres facteurs doivent aussi être considérés, y compris l'efficacité de nos programmes nationaux de marketing et de promotion qui retiennent l'attention des consommateurs.

Conjointement avec les offices provinciaux de commercialisation des œufs, nos messages ont continué à porter sur l'importance des œufs comme source de saine énergie. En janvier, nous avons poursuivi notre campagne télévisée à l'intention

*En 2010, les ventes totales d'œufs dans les établissements de détail au Canada ont augmenté de 0,6 % par rapport à l'année précédente.*





des femmes de 25 ans et plus, mettant en vedette Hayley Wickenheiser et Kim St-Pierre, membres de l'équipe canadienne de hockey

féminin qui a remporté l'or aux Olympiques. Ces athlètes, qui ont servi de porte-parole officielles J'Craque pour toi mon coco® en 2010 via notre commandite de Hockey Canada, disputaient un match de hockey contre 4 jeunes hommes sur une patinoire en plein-air, l'équipe perdante traitant les gagnants éventuels — Mesdames Wickenheiser et St-Pierre — à un petit déjeuner avec œufs brouillés. En plus de ces publicités qui ont passé en ondes avant et immédiatement après les Olympiques 2010 de Vancouver, notre commandite J'Craque pour toi mon coco® du sous-titrage codé durant les matchs de hockey olympiques a aidé à profiter de l'enthousiasme entourant les Jeux d'hiver.

Comme porte-parole officielles, Mesdames Wickenheiser et St-Pierre ont aussi servi à nous représenter durant la promotion de janvier en magasin, encourageant les consommateurs à encaisser deux codes CUP de contenants d'œufs pour obtenir une tuque officielle d'Équipe Canada portant le slogan J'Craque pour toi mon coco®. La promotion a fait grimper les ventes d'œufs au détail de 2,5 % en un temps de l'année où les ventes sont habituellement faibles. Les deux étoiles ont aussi participé à une courte tournée médiatique en mars : en effet, Madame Wickenheiser figurait à l'émission *Canada AM* alors que Madame St-Pierre s'est adressée à des journalistes au Québec. De plus,

les deux athlètes ont signé des autographes dans des épiceries de Calgary, Toronto et Montréal—des événements qui ont retenu l'attention des médias. À l'automne, les POC sont revenus en ondes avec la série *Contact* de publicités télévisées afin de transmettre le message des œufs pour une saine énergie. Nous avons aussi commandité plusieurs émissions familiales télévisées en anglais sur les réseaux spécialisés de Canwest, et des émissions similaires en français sur le réseau Astral Média. En fait, la télévision demeure l'outil le plus important à notre disposition pour raffermir le lien entre les œufs et l'énergie. Comme point d'intérêt, qu'il suffise de dire que lorsque les POC ont amorcé la stratégie de saine énergie en 2005, la recherche indiquait qu'une tranche de seulement 35 % des consommateurs voyaient un lien entre les œufs et l'énergie. En 2010, ce pourcentage avait plus que doublé pour atteindre 77 %.

L'an dernier, nos partenariats à succès et de longue date avec Hockey Canada et l'Association canadienne de soccer sont venus à échéance à mesure que nous nous sommes tournés vers d'autres secteurs ayant un profil public élevé. Il va sans dire que notre travail avec ces deux organisations convenait parfaitement à notre produit. Par exemple, notre partenariat avec Hockey Canada s'est déroulé tout juste avant les Olympiques de Vancouver. Pour plusieurs jeunes fervents du hockey et du soccer à l'échelle du pays, il s'agissait de la dernière chance de participer pour gagner de l'équipement portant le slogan des œufs lors de tournois de hockey mineur et de mini-tournois de soccer dans tout le Canada. Toutefois, suite au ralentissement des activités de hockey et de soccer, nous avons poursuivi notre commandite des programmes de marche du *Coin des coureurs*, une chaîne de santé physique qui offre aux gens aux besoins et aux objectifs similaires l'occasion de marcher, de courir ou de suivre ensemble une formation en vue de marathons. Nous étions aussi très emballés de devenir partenaires officiels en nutrition de la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein, un événement annuel dirigé par des bénévoles auquel des milliers de Canadiens et Canadiennes participent pour amasser des fonds pour la recherche dans le domaine du cancer du sein, et les programmes d'éducation et de sensibilisation. Nous croyons que cette activité convient aussi parfaitement aux œufs et la plupart des consommateurs à qui nous avons posé la

question ont répondu que oui. En octobre, les POC étaient représentés à huit courses et l'an prochain, nous serons présents à plus de 60 événements à l'échelle du pays.

Comme point de mire de la campagne des œufs pour une « énergie intellectuelle » —la protéine dans les œufs qui peut aider à rehausser le rendement scolaire—nous avons cherché à montrer aux mères d'enfants de 6 à 12 ans que les œufs constituaient un recharge intelligent à des céréales à forte teneur en sucre pour le petit déjeuner. En appui à ce message, les POC ont fièrement commandité le concours national d'orthographe Canspell de Canwest pour une troisième année d'affilée. Lors de plusieurs finales régionales menant au concours national à Ottawa, les spécialistes du marketing à l'échelle provinciale ont eu l'occasion de s'adresser aux concurrents et de leur parler des avantages de commencer la journée d'école avec des œufs. Le matin du concours final, les participants ont eu droit à un petit déjeuner d'œufs auquel participait le chef de la direction des POC, Tim Lambert, qui a prononcé quelques mots d'encouragement avant la lutte décisive. M. Lambert s'est dit impressionné par le calibre élevé des concurrents présents pour l'occasion, le concours étant remporté encore une fois par la championne Laura Newcombe de Toronto, Ontario. En plus de Canspell, les POC ont commandité *La Dictée P.G.L.*, un concours international de dictée de langue française à l'intention des élèves d'écoles élémentaires francophones et des programmes d'immersion de langue française à l'échelle du Canada. Le fait de participer à ces deux initiatives intéressantes nous a permis de transmettre le message que les œufs, dans le cadre d'un petit déjeuner équilibré, aident à la satiété des étudiants qui peuvent alors se concentrer sur leurs cours au lieu du grondement de leur estomac.

### Préoccupé par le cholestérol

Avec la population qui vieillit, de plus en plus de gens souffrent d'un niveau élevé de cholestérol. Même si plusieurs études récentes et importantes ont démontré qu'il n'existe aucun lien entre le cholestérol alimentaire et la consommation d'un œuf par jour, plusieurs médecins de famille conseillent toujours à leurs patients de limiter ou de retirer complètement les œufs de leur régime alimentaire. Dans le cadre de notre stratégie visant les gens qui se préoccupent du cholestérol, des représentants formés à cette fin ont visité plus de

4 000 médecins de famille et omnipraticiens dans le cadre de notre Programme de formation des médecins afin de leur transmettre le message qu'il est acceptable de consommer un œuf par jour. Ce niveau élevé de visites l'an dernier a coïncidé avec une augmentation des fonds de nos partenaires des offices des provinces de l'Atlantique, du Québec et de l'Alberta. Vers la fin de l'an prochain, les représentants aux ventes auront visité au moins cinq fois tous les médecins que nous avons identifiés dans la région de l'Atlantique. Au début de 2011, une recherche sera effectuée pour confirmer que le message a effectivement été transmis aux médecins et consommateurs de cette région et déterminer comment procéder pour maintenir cet élan.

De même, le Groupe consultatif scientifique du Egg Nutrition Center (ENC) de Washington, DC, a modifié le point de mire de sa recherche en 2010 qui portera dorénavant sur le cholestérol et l'énergie. Le ENC partage les conclusions de sa recherche avec nous depuis environ cinq ans et nos priorités en matière de recherche sont maintenant plus compatibles que jamais. Nous prévoyons utiliser les résultats de la recherche du ENC lorsque possible dans les ressources que nous élaborons dans le cadre de notre Programme de formation des médecins et les messages destinés aux diététistes.

Pour la première fois dans le cadre de nos stratégies relatives à la saine énergie et aux préoccupations liées au cholestérol, nous avons publié des coupons dans les publications de *Metro* et dans les principaux quotidiens où *Metro* n'est pas publié. Les coupons avaient une valeur de 2 \$ à l'achat de 2 douzaines d'œufs de n'importe quelle catégorie chez plusieurs détaillants. Les coupons ont aussi été distribués sur place durant les événements de La course à la vie et adressés aux cabinets de médecins avec notre trousse d'information intitulée *Choix santé*.

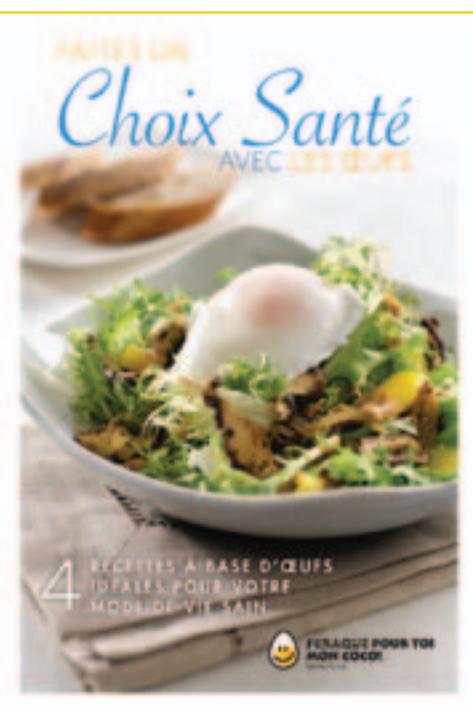


Certaines de nos meilleures idées viennent de ce que nous disent les consommateurs dans le cadre de recherches qualitatives et quantitatives auprès de groupes cibles de consultation comme l'étude annuelle sur l'utilisation et les attitudes.

Dans le cadre de l'évaluation de nos programmes de recherche en 2010, nous avons demandé à notre cible démographique (femmes de 25 ans et plus avec enfants de 6 à 12 ans) comment elles incluent les œufs dans leur vie active et occupée de tous les jours. Ce que nous avons appris de cette recherche nous aidera à mouler les futurs programmes et les promotions entourant les œufs et l'énergie en 2011 et au delà.

Les POC collaborent étroitement avec leurs partenaires des offices provinciaux dans l'exécution d'un programme national de marketing, ainsi que pour disséminer des messages cohérents sur une variété de marchés. Tout au cours de l'année, les POC ont tenu leurs partenaires provinciaux au courant des activités à l'échelle nationale par le biais de rapports mensuels et de conférences téléphoniques régulières. Les spécialistes du marketing des paliers national et provinciaux se sont aussi réunis

pour des ateliers de quelques jours à Ottawa et à Saskatoon afin de revoir la recherche, discuter les questions pertinentes et en apprendre davantage au sujet des initiatives de marketing de chacun. Lors de l'atelier d'Ottawa qui s'est déroulé en mai, nous avons perfectionné nos connaissances au sujet des médias sociaux avant le lancement de notre page sur Facebook où environ 11 000 personnes retrouvent des idées de recettes et de l'information au sujet des œufs. En octobre, les spécialistes du marketing des paliers national et provincial ont accru leurs connaissances de l'industrie des œufs en visitant les installations de recherches avicoles de l'Université de la Saskatchewan et le poste de classement Star Egg à Saskatoon. Ces mêmes spécialistes ont aussi contribué utilement au remaniement du site Web des POC à l'adresse [lesoeufs.ca](http://lesoeufs.ca) et lancé au début de janvier 2011.



## Efficacité de l'entreprise

**Le bon équilibre entre l'offre et la demande est la clé du succès pour toute entreprise. Dans le cas de l'industrie canadienne des œufs, la demande saisonnière des consommateurs et des clients pour une variété d'œufs dans diverses régions du pays fait qu'il est important que nous ayons les bons outils, la bonne information et les bons procédés en place pour exploiter notre commerce de façon efficace.**

Pour atteindre ces objectifs en 2010, les Producteurs d'œufs du Canada ont fermement maintenu leur engagement en matière d'amélioration continue afin de rehausser leurs pratiques exemplaires et réduire les frais d'exploitation du Programme de produits industriels (PI).

Tout particulièrement, nous avons mené une étude sur le réseau de transport routier dans les provinces de l'Ouest afin d'identifier les épargnes possibles, procédé à des examens réguliers de notre chaîne d'approvisionnement en collaboration avec les principaux intervenants et amélioré nos prévisions du prix de rachat. Parmi d'autres projets d'importance, citons la nouvelle Étude du coût de production, le Programme de placement des troupeaux, nos examens semestriels de l'approvisionnement de PI aux transformateurs et notre examen semestriel des prévisions de l'offre et la demande.

Du même coup, nous avons continué de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral pour accroître l'indemnisation des producteurs dont les troupeaux doivent être abattus par ordonnance suite à la manifestation d'une maladie et conformément à la *Loi sur la santé des animaux*. En principe, notre approche stratégique en matière de planification des affaires, de gouvernance organisationnelle et de ressources humaines, appuyée par des outils de gestion des connaissances et une infrastructure à la fine pointe, a permis aux POC d'appliquer leurs pratiques exemplaires tout en continuant de réaliser des gains d'efficacité au niveau de l'entreprise et plus spécifiquement dans les ventes d'œufs aux transformateurs.

Afin d'identifier les lacunes au niveau de l'efficacité et réaliser des épargnes dans le cadre du Programme de PI l'an dernier, notre Service des opérations a procédé à une étude du réseau de transport routier dans les provinces de l'Ouest



## Allocation du contingent fédéral (douzaines)

Province	Allocation 2011 <sup>1,2</sup>	Allocation 2010 <sup>3</sup>	Allocation 2009 <sup>3</sup>
C.-B.	71 818 998	68 577 486	67 403 044
ALB.	52 744 155	49 936 179	48 360 664
T.N.-O.	3 086 331	2 956 504	2 926 767
SASK.	26 570 961	25 335 571	24 831 914
MAN.	62 089 558	59 530 145	58 953 844
ONT.	218 359 971	208 980 817	206 180 638
QUÉ.	109 893 495	103 959 899	100 524 423
N.-B.	12 166 006	11 633 654	11 467 377
N.-É.	21 301 174	20 426 995	20 230 899
Î.-P.-É.	3 528 252	3 382 357	3 349 410
T.-N.-L.	9 457 642	9 061 041	8 970 465
Total	591 016 543	563 780 648	553 199 445

<sup>1</sup> L'allocation 2011 reflète l'application du taux de ponte établi dans l'Étude du CDP 2009 (25,44 douz. / pondeuse / année).

<sup>2</sup> L'allocation 2011 est établie au prorata pour refléter 53 semaines de production.

<sup>3</sup> Les allocations de 2010 et 2009 reflètent la production totale réelle autorisée conformément aux ordonnances sur les contingents émises durant les années en question.

## Contingent d'œufs de transformation (ODT) (en douzaines)

Province	Allocation 2011 <sup>1,2</sup>	Allocation 2010	Allocation 2009
C.-B.	2 592 923	2 499 000	2 499 000
ALB.	648 231	624 750	624 750
T.N.-O.	0	0	0
SASK.	5 185 846	4 998 000	4 998 000
MAN.	10 371 692	9 996 000	9 996 000
ONT.	18 150 462	17 493 000	17 493 000
QUÉ.	2 592 923	2 499 000	2 499 000
N.-B.	0	0	0
N.-É.	0	0	0
Î.-P.-É.	0	0	0
T.-N.-L.	0	0	0
Total	39 542 077	38 109 750	38 109 750

<sup>1</sup> L'allocation 2011 reflète l'application du taux de ponte établi dans l'Étude du CDP 2009 (25,44 douz. / pondeuse / année).

<sup>2</sup> L'allocation 2011 est établie au prorata pour refléter 53 semaines de production.

canadien. Comme résultat, nous avons adopté un modèle hybride d'expéditeurs-classificateurs et une seule compagnie de transport pour répondre à nos besoins de transport à l'échelle interprovinciale. Les résultats étaient similaires à ceux de l'étude de l'année précédente sur le transport dans les provinces de l'Atlantique : un Programme de PI plus efficace, des épargnes considérables pour l'industrie et une dépendance inférieure sur les redevances. Forts de ces études, les membres du personnel des POC ont aussi entrepris un examen du réseau routier actuel dans la région centrale du Canada avec, comme objectif, de standardiser le transport en Ontario et au Québec à compter de 2011.

La chaîne d'approvisionnement de l'industrie canadienne des œufs compte plusieurs maillons et fait l'objet d'un examen constant. Nous déployons sans cesse des efforts visant à réduire les coûts et à utiliser plus efficacement les redevances. L'an dernier, le personnel des POC a collaboré avec les membres du Groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement dans le but de rationaliser encore davantage l'efficacité du PI dans les provinces de l'Atlantique. Ainsi, le processus décisionnel concernant tous les œufs de cette région qui sont destinés au marché de la transformation est maintenant plus automatique quant au choix des décoquilleurs. Dans la même veine d'idées, les POC se pencheront bientôt sur la chaîne d'approvisionnement dans les provinces de l'Ouest afin d'en accroître l'efficacité pour raffermir l'application de nos lignes directrices et procédures liées au Programme de PI. Nous prévoyons aussi faire une distinction claire entre les questions de politique et les questions opérationnelles de tous les jours. De plus, le personnel a complété l'ébauche d'un protocole et d'une politique pour l'établissement d'un prix à valeur ajoutée fondé sur le taux de change canado-américain, le prix Urner Barry et la valeur marchande du grain.

Entre-temps, le Groupe consultatif canadien sur les opérations relatives aux œufs (GCCOO), un groupe mixte formé de producteurs et de transformateurs, s'est réuni par conférence téléphonique en avril et en novembre pour revoir les principales questions opérationnelles liées au Programme de PI. Crée suite à la dissolution du Comité sur les produits industriels il y a plusieurs années et présidé depuis sa création par le président des POC, Laurent Souligny, le GCCOO s'est penché sur les taux d'utilisation,

les préoccupations des nouveaux arrivés, le logiciel de suivi des libérations de PI, le lavage des palettes et séparateurs, les questions liées aux œufs tout venant, le transport, les soins aux animaux, les tests de dépistage de la *Salmonella enteritidis* à la ferme, et la traçabilité.

Avant de vendre le produit industriel aux transformateurs, nous devons d'abord acheter les œufs de nos partenaires, les offices provinciaux, au prix de rachat. Ces transactions représentent notre poste budgétaire le plus élevé, ce qui fait qu'il est essentiel que le prix de rachat soit prévu avec le plus d'exactitude possible pour l'année qui vient. Nous parvenons à cette fin en effectuant une analyse chronologique qui tient compte du rendement antérieur du prix de rachat et de divers indicateurs économiques. En 2010, le Service de l'Économie, des statistiques et de l'établissement des prix a collaboré avec le Service des finances pour améliorer la précision de nos prévisions du prix de rachat à deux cents près, ce qui a contribué du même coup à rehausser la confiance des intervenants à l'endroit du budget.

Pour mieux équilibrer l'offre et la demande, nous sommes à optimiser le moment où les troupeaux sont placés. En 2010, les POC ont examiné l'information reçue des offices provinciaux afin de mieux comprendre les variables affectant le placement des troupeaux comme les volumes de production, la demande à la consommation, et les besoins des classificateurs dictés par les forces du marché. Après avoir reçu une évaluation adéquate, chacune de ces variables aura un rôle à jouer dans le projet sur le Placement des troupeaux qui doit être amorcé en 2011. Les POC recueilleront aussi de l'information sur les œufs produits dans les nouveaux systèmes de production afin d'assurer que ces producteurs puissent continuer à toucher un juste revenu pour leurs œufs.

Les prix à la production sont l'un des trois piliers essentiels à l'exploitation d'un programme national efficace de gestion de l'offre pour les œufs, les deux autres étant le contrôle des importations et la planification de la production. Ce pilier permet aux producteurs de toucher un juste revenu pour leurs investissements et leur travail. Afin de déterminer le coût réel que doit assumer un producteur pour produire une douzaine d'œufs au Canada, les POC tiennent une Étude sur le coût de production (CDP) à l'échelle du pays.

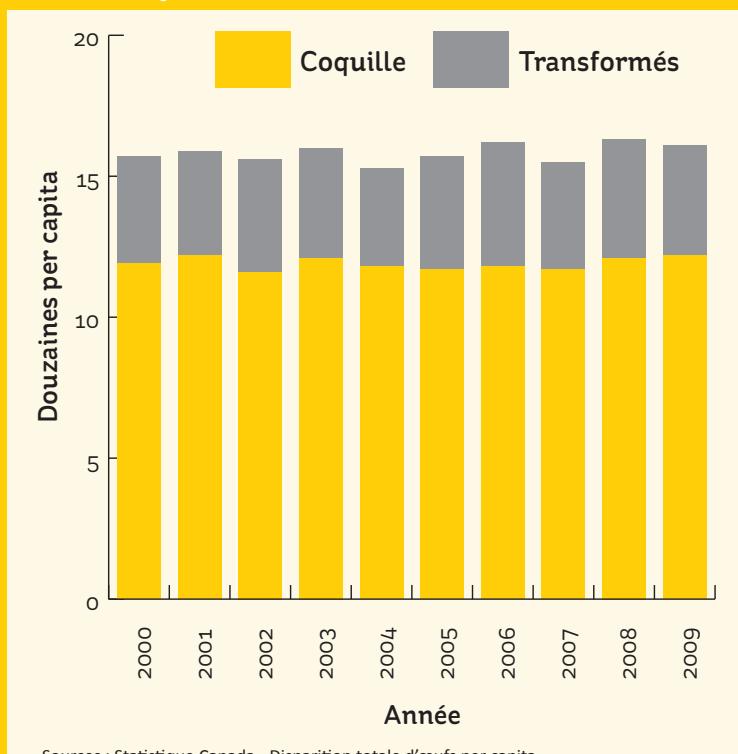
## Nombre moyen de pondeuses par producteur

Province	2010	2009	2008
C.-B.	18 763	18 223	17 799
ALB.	11 085	10 482	9 851
SASK.	12 158	13 974	13 484
MAN.	12 969	13 496	13 549
ONT.	22 024	21 430	21 123
QUÉ.	32 856	31 835	32 528
N.-B.	24 669	25 854	25 856
N.-É.	32 927	33 113	32 806
Î.-P.-É.	15 671	14 870	11 219
T.-N.-L.	49 324	48 460	42 909
T.N.-O.	19 782	10 490	0
CANADA	18 969	19 287	18 764

Données vérifiées pour 2008 et 2009. Données déclarées pour 2010.

À l'exclusion de l'inventaire d'ODT, des contingents retenus, des permis spéciaux et du retrait anticipé des pondeuses.

## Disparition apparente per capita des œufs et produits d'œufs au Canada



Sources : Statistique Canada - Disparition totale d'œufs per capita.

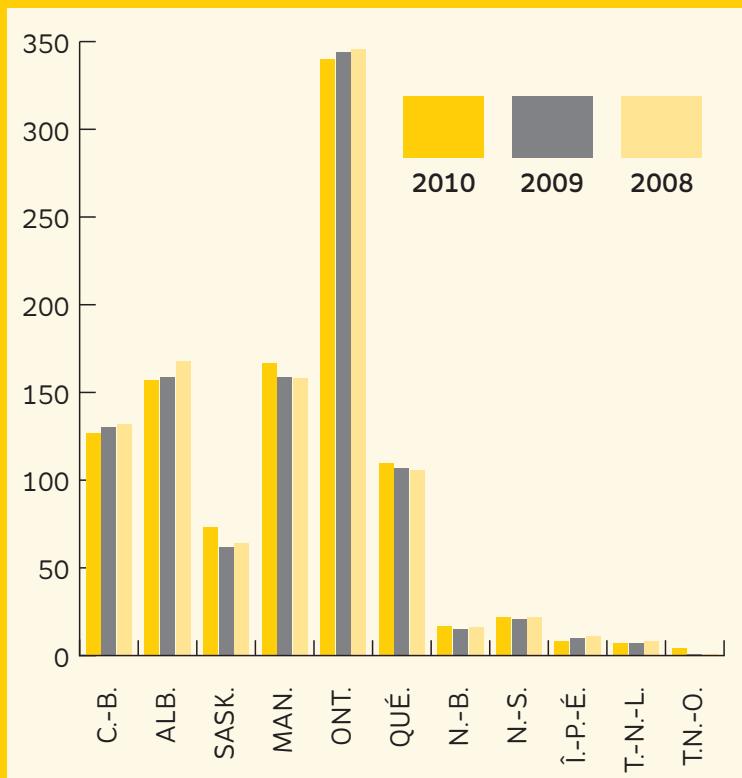
Le partage des œufs en coquille / transformés est estimé par les POC selon les données de Statistique Canada et d'AAC.

## Coût de production (CDP)

Indicateur de productivité	Année de l'Étude du CDP	2009	2004	1999
Taux de ponte (douz. / pondeuse / année)	25,44	24,99	24,41	
Taux de conversion alimentaire (kg / douz.)	1,5246	1,4999	1,5759	
Heures de travail par douzaine (heures / douz.)	0,0103	0,0076	0,0092	

## Nombre de producteurs réglementés par province

Province	2010	2009	2008
C.-B.	127	130	132
ALB.	157	159	168
SASK.	73	62	64
MAN.	167	159	158
ONT.	340	344	346
QUÉ.	110	107	106
N.-B.	17	15	16
N.-É.	22	21	22
Î.-P.-É.	8	10	11
T.-N.-L.	7	7	8
T.N.-O.	4	1	1
CANADA	1 032	1 015	1 032



Données déclarées au 31 décembre 2010

tous les cinq ans. En 2010, les POC ont retenu les services de la Thomsen Corporation pour recueillir des données financières et sur la production pour l'année civile 2009 auprès d'un échantillon confidentiel et statistiquement représentatif de 127 producteurs d'œufs. Le projet en quatre volets s'est déroulé entre les mois de décembre 2009 et 2010 et comprenait une étape de planification, d'entrevues, d'analyse des données et de préparation de rapports. Les producteurs participant à l'Étude devaient posséder au moins 3 000 pondeuses produisant des œufs classiques à coquille blanche et brune, et des œufs oméga-3. Ceux-ci ont été invités à faire connaître le coût de leurs intrants y compris, mais sans s'y limiter, le prix des poulettes, le prix de la moulée, et les dépenses associées à la main-d'œuvre et à l'exploitation générale de l'entreprise. L'Étude a révélé une amélioration de 2 % dans le taux de ponte depuis 2004. Entre-temps, le taux de conversion alimentaire s'est également amélioré par rapport à 1999 bien que le nombre d'heures de main-d'œuvre requises pour produire une douzaine d'œufs ait augmenté comme résultat des modifications qui ont été apportées au format de l'Étude et aux questions utilisées. Lors de sa réunion de novembre, le Conseil d'administration des POC a approuvé les résultats de l'Étude et les méthodes de mise à jour qui devaient entrer en vigueur à compter de janvier 2011.

Au cours de l'année, le personnel du Service des opérations des POC a mené, au nom du Conseil d'administration, des examens semestriels de l'approvisionnement à la transformation pour mieux comprendre les facteurs qui ont une incidence sur le PI et obtenir l'image la plus complète des tendances sur le marché de la transformation. Un examen des données des quatre dernières années a révélé une augmentation de la demande pour les œufs sur les marchés de table et de la transformation, l'augmentation sur ce dernier marché étant comblée à même les importations supplémentaires en raison d'une pénurie de produit domestique. Comme on s'attendait à ce que cette tendance se poursuive, le Conseil d'administration a reconnu le besoin d'accroître les approvisionnements et a obtenu une hausse de contingent de 558 044 pondeuses. Suite au placement des poules en 2010 et 70 % de la nouvelle production étant dirigée aux

## Mouvement interprovincial d'œufs en 2010

Acheteurs :	T.YN.	C.-B.	ALB.	T.N.-O.	SASK.	MAN.	NUN.	ONT.	QUÉ.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
Vendeurs :														Ventes totales
T.YN.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
C.-B.	0	240	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240
ALB.	21 044	186 412	35 308	50 394	33 268	203	0	0	0	0	0	0	0	326 629
T.N.-O.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
SASK.	0	0	472 448	0	3 296	0	0	0	0	0	0	0	0	475 744
MAN.	0	205 789	533 975	0	116 052	60	146 804	2 220	0	120	0	0	0	1 005 020
NUN.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
ONT.	0	0	0	0	0	40 263	0	245 035	0	0	0	0	0	285 298
QUÉ.	0	0	0	0	0	0	292 590	38 268	0	0	1 850	0	0	332 708
N.-B.	0	0	0	0	0	0	0	468	11 377	1 440	5 211	0	0	18 496
N.-É.	0	0	0	0	0	0	0	0	331 616	6 580	12 687	0	0	350 883
Î.-P.-É.	0	0	0	0	0	0	0	0	1 320	0	0	0	0	1 320
T.-N.-L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Achats totaux	21 044	392 201	1 006 663	35 308	166 446	76 827	263	439 394	247 723	369 884	12 817	8 020	19 748	2 796 338

Données en boîtes de 15 douzaines.

Mouvement de table des POC inclus.

Sujet à révision.

transformateurs, les prévisions de 2011 suggèrent une dépendance réduite sur les importations pour satisfaire le marché de table et les taux d'utilisation à la transformation.

Lorsque des problèmes surgissent, les producteurs d'œufs sont les premiers répondants du milieu agricole. Très rarement, lorsque les troupeaux doivent être abattus par ordonnance du gouvernement conformément à la Loi sur la santé des animaux et par suite d'une manifestation d'influenza aviaire, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire verse une indemnisation afin d'atténuer l'incidence financière négative sur les producteurs. Afin de continuer notre engagement à protéger le bien-être des Canadiens et Canadiennes et assurer la continuité des affaires, les POC ont travaillé en étroite collaboration avec le ministre et l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans le but d'accroître l'indemnisation maximum actuelle de 8 \$ la poule offerte aux producteurs d'œufs.

Il est prévu que le nouveau maximum entrera en vigueur au début de 2011.

Afin d'exploiter l'entreprise efficacement, relever de nouveaux défis et bâtir à même notre culture d'amélioration continue, les POC ont priorisé la planification stratégique, la bonne gouvernance, les ressources humaines et la gestion des connaissances. En février 2010, la séance annuelle de planification stratégique du Conseil d'administration a permis aux administrateurs de déterminer les priorités pour l'avenir en identifiant les défis, les tendances et les occasions pour l'industrie. Ces priorités ont ensuite été incorporées dans le plan d'affaires 2011-2014 qui fut appliqué subséquemment aux plans de travail individuels des directeurs et directrices de services ainsi que du personnel. Les administrateurs ont aussi, au mois d'août dernier, participé à une séance très réussie de formation en gouvernance pour rehausser leur compréhension de leurs rôles et responsabilités.

De plus, les comités du Conseil des POC ont fait cadrer leurs objectifs avec le plan d'affaires. Nous prévoyons également établir un cycle annuel d'examen des politiques. Entre-temps, et pour la deuxième année consécutive, nous avons atteint notre objectif de compléter toutes les études de rendement et de la rémunération du personnel avant la fin de l'année civile. Un nouveau logiciel de gestion du rendement doté d'une base intégrée de données personnalisées a augmenté l'efficacité en permettant à l'utilisateur de visionner les objectifs et les réalisations des employés par résultat clé ou par sujet comme les suggestions du personnel ou les demandes de formation. Au total, 75 % des membres du personnel des POC ont reçu une formation quelconque en 2010.

Du côté de la gestion des connaissances, nous avons fait d'autres progrès l'an dernier quant à notre objectif d'élaborer une infrastructure informatique à la fine pointe qui permettra au personnel d'accéder à la bonne information d'une façon efficace par rapport aux coûts, une façon simple et une façon opportune. Nous avons

introduit la technologie cubique de traitement analytique en ligne, un outil de gestion commercial qui peut amalgamer et afficher diverses informations qui se trouvent dans notre entrepôt ou à notre lieu central de conservation des données. Pour assurer que les inspecteurs régionaux utilisent les ressources efficacement sur la route, nous avons fait l'acquisition et utiliserons très bientôt un nouveau logiciel qui optimisera l'établissement du calendrier des visites à la ferme, les séjours à l'hôtel, et la vérification des programmes. Ce logiciel sera utilisé en parallèle au nouveau logiciel de gestion des relations que nous avons récemment obtenu et qui servira d'entrepôt unique pour la conservation des coordonnées détaillées des intervenants. Il mérite également de souligner que l'utilisation des tablettes informatiques utilisées durant les visites à la ferme ont permis d'effectuer un suivi de celles-ci ainsi que des mesures correctives en temps réel.

En 2010, nous avons remplacé le moteur de la base de données du Système informatique de gestion des ressources sur les œufs (SIGRO) qui sert au suivi de l'information relative aux troupeaux de sorte que les données antérieurement disponibles via le SIGRO seulement le seront dorénavant via d'autres systèmes informatiques. De plus, compte tenu de la quantité d'œufs dirigés au Programme de PI, nous avons adopté des outils d'affaires Web en vue des vérifications par de tierces parties indépendantes. Fait tout aussi important à signaler, nous avons amélioré nos plans de continuité des affaires pour assurer que nos principaux processus soient opérationnels en supposant une urgence affectant nos ressources humaines ou opérationnelles comme, par exemple, dans le cas d'une pandémie.

## Allocation du contingent d'œufs de vaccins (pondeuses)

Province	Allocation 2011	Allocation 2010	Allocation 2009
ONT.	175 655	127 000	211 000
QUÉ.	459 385	349 200	562 100
N.-B.	0	0	56 500
Total	635 040	476 200	829 600

## Nombre de producteurs d'œufs de vaccins par province\*

Province	2010	2009
ONT.	2	2
QUÉ.	5	5
N.-B.	0	0
Total	7	7

\*1 producteur américain en 2009 et 2010.

## Oeufs de vaccins à la réserve du PI

Province	2010	2009
ONT.	107 081	80 955
QUÉ.	258 028	210 040
Total	365 109	290 995

Données en boîtes de 15 douzaines.

Tournés vers l'avenir, les Producteurs d'œufs du Canada maintiendront le cap sur l'amélioration continue à tous les niveaux de l'entreprise à mesure que nous tentons d'atteindre le bon équilibre entre l'offre et la demande entre les marchés d'œufs de table et transformés. Nous sommes confiants que les efforts déployés pour réduire les coûts, accroître l'efficacité et appliquer les politiques de façon juste et équitable nous permettront de solidifier l'industrie canadienne des œufs à l'avantage de tous les intervenants actuels et ceux des générations à venir.

# Rapport de l'auditeur

25 février 2011

## Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux membres de**  
**l'Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de**  
**Les Producteurs d'œufs du Canada**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office canadien de commercialisation des œufs, exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada (« POC »), qui comprennent le bilan au 25 décembre 2010 et les états des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour la période de 52 semaines terminée à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des POC au 25 décembre 2010, ainsi que de leurs résultats d'exploitation et de leurs flux de trésorerie pour la période de 52 semaines terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

### Autre point

Les états financiers audités des POC pour la période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009 ont été audités par d'autres auditeurs qui ont exprimé une opinion non modifiée sur ces états datée du 29 janvier 2010.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables agréés, experts-comptables autorisés**

# États financiers

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**Bilan**  
(en milliers de dollars)

	Fonds de péréquation \$	Fonds d'administration \$	25 décembre 2010 \$	26 décembre 2009 \$
<b>Actif</b>				
<b>Actif à court terme</b>				
Trésorerie	23 138	8 130	31 268	13 765
Débiteurs (note 4)	11 372	929	12 301	10 320
Stocks	169	-	169	244
Frais payés d'avance	-	163	163	293
Placements (note 5)	10 132	-	10 132	28 886
	44 811	9 222	54 033	53 508
<b>Placements (note 5)</b>	<b>8 249</b>	<b>-</b>	<b>8 249</b>	<b>10 836</b>
<b>Immobilisations corporelles (note 6)</b>				
	120	5 335	5 455	5 484
<b>Actifs incorporels (note 7)</b>	<b>-</b>	<b>254</b>	<b>254</b>	<b>290</b>
	53 180	14 811	67 991	70 118
<b>Passif et soldes des fonds</b>				
<b>Passif à court terme</b>				
Créditeurs et charges à payer	8 187	2 530	10 717	12 927
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	-	66	66	62
	8 187	2 596	10 783	12 989
<b>Emprunt à long terme (note 8)</b>	<b>-</b>	<b>2 709</b>	<b>2 709</b>	<b>2 776</b>
	8 187	5 305	13 492	15 765
<b>Soldes des fonds</b>				
Affectés à l'interne (note 9)	18 303	4 678	22 981	17 741
Non affectés	26 690	4 828	31 518	36 612
	44 993	9 506	54 499	54 353
	53 180	14 811	67 991	70 118

*Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.*

Approuvé par le Conseil d'administration,

Président du Conseil d'administration

Président du Comité de vérification

# États financiers

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**État des résultats**  
(en milliers de dollars)

	Fonds de péréquation \$	Fonds d'administration \$	Période de 52 semaines terminée le 25 décembre 2010	Période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009
<b>Revenus</b>				
Ventes d'œufs	64 838	-	64 838	56 735
Prélèvements et frais de service	134 777	18 177	152 954	103 651
Intérêts et autres revenus	892	208	1 100	1 874
	<b>200 507</b>	<b>18 385</b>	<b>218 892</b>	<b>162 260</b>
<b>Dépenses</b>				
Opérations commerciales				
Achats d'œufs	192 570	-	192 570	161 740
Transport et manutention	5 068	-	5 068	4 490
Vérification de tiers	1 332	-	1 332	1 215
	<b>198 970</b>	<b>-</b>	<b>198 970</b>	<b>167 445</b>
Publicité et promotion	-	7 589	7 589	8 711
Dons	262	68	330	170
Intérêts sur l'emprunt à long terme	-	160	160	163
Étude sur la commercialisation et la nutrition	-	159	159	483
Réunions et déplacements	-	1 379	1 379	1 519
Frais de bureau et autres frais d'administration	-	1 020	1 020	1 049
Autres dépenses	1 086	-	1 086	324
Indemnités quotidiennes	-	518	518	543
Honoraires professionnels et de consultation	230	918	1 148	1 581
Affaires publiques et communications	-	457	457	854
Dépenses liées aux fonds affectés (note 9)	115	1 046	1 161	572
Salaires et avantages sociaux (note 11)	-	4 341	4 341	4 117
Prélèvements frais de service et apports non perçus	-	-	-	81
Amortissement des immobilisations corporelles	44	348	392	324
Amortissement des actifs incorporels	-	36	36	38
Attribution des frais d'administration (note 10)	2 156	(2 156)	-	-
	<b>3 893</b>	<b>15 883</b>	<b>19 776</b>	<b>20 529</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>202 863</b>	<b>15 883</b>	<b>218 746</b>	<b>187 974</b>
<b>montant net</b>	<b>(2 356)</b>	<b>2 502</b>	<b>146</b>	<b>(25 714)</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.*

# États financiers

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**État de l'évolution des soldes des fonds**  
(en milliers de dollars)

	Fonds de péréquation			Fonds d'administration			Période de 52 semaines terminée le 25 décembre 2010	Période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009
	Affectés à l'interne \$	Non affectés \$	Total \$	Affectés à l'interne \$	Non affectés \$	Total \$	\$	\$
<b>Solde au début de la période</b>	13 263	34 439	47 702	4 478	2 173	6 651	54 353	80 067
Revenus (dépenses) de la période, montant net	5 393	(7 749)	(2 356)	200	2 302	2 502	146	(25 714)
Transferts entrants (sortants) de la période	(353)	-	(353)	-	353	353	-	-
	<b>18 303</b>	<b>26 690</b>	<b>44 993</b>	<b>4 678</b>	<b>4 828</b>	<b>9 506</b>	<b>54 499</b>	<b>54 353</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.*

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**État des flux de trésorerie**  
(en milliers de dollars)

	Fonds de péréquation \$	Fonds d'administration \$	Période de 52 semaines terminée le 25 décembre 2010	Période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>				
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Revenus (dépenses) de la période, montant net	(2 356)	2 502	146	(25 714)
Éléments sans incidence sur la trésorerie				
Amortissement des escomptes/ primes sur placements	149	–	149	–
Amortissement des immobilisations corporelles	44	348	392	324
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	–	55	55	8
Amortissement des actifs incorporels	–	36	36	38
	(2 163)	2 941	778	(25 344)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(4 968)	982	(3 986)	4 876
	(7 131)	3 923	(3 208)	(20 468)
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisition de placements	(15 496)	–	(15 496)	(37 579)
Produit de la cession de placements	36 688	–	36 688	36 889
Acquisition d'immobilisations corporelles	(128)	(290)	(418)	(388)
	21 064	(290)	20 774	(1 078)
<b>Activités de financement</b>				
Remboursement de l'emprunt à long terme	–	(63)	(63)	(59)
<b>Variation nette de la trésorerie pour la période</b>	13 933	3 570	17 503	(21 605)
<b>Trésorerie au début de la période</b>	9 558	4 207	13 765	35 370
Transferts entrants (sortants)	(353)	353	–	–
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	23 138	8 130	31 268	13 765

*Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.*

# Notes afférentes aux états financiers

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**25 décembre 2010**  
**(en milliers de dollars)**

## 1 Activités des POC

---

### Objectif des POC

En 1972, le Parlement a promulgué la *Loi sur les offices des produits agricoles*. L'Office canadien de commercialisation des œufs, exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada (les « POC »), société constituée en vertu d'une loi, a été alors établi par proclamation et constitué en société en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*. Cette loi, à l'instar d'un accord fédéral-provincial, prescrit les responsabilités des POC, à savoir : la gestion optimale de la production, des prix, de la distribution et de l'écoulement des œufs au Canada et la promotion de la vente d'œufs. Les POC sont exonérés d'impôt en vertu de l'alinéa 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### Prélèvements et frais de service

Les offices provinciaux et territorial de commercialisation des œufs ont accepté d'agir à titre d'agents des POC pour la perception, le contrôle et la remise des prélèvements, conformément aux recommandations des POC et à l'approbation préalable du Conseil des produits agricoles du Canada. Les offices provinciaux versent aux POC des sommes additionnelles pour financer le programme national d'écoulement des produits industriels, conformément à l'accord fédéral-provincial complémentaire, et dans le cas du Québec et de l'Alberta, des frais de service sont versés conformément aux modalités d'une entente commerciale.

### Activités d'écoulement des produits

Les POC achètent, à des prix de rachat prédéterminés, tous les œufs répondant à leurs critères et ayant été déclarés excédentaires sur les marchés provinciaux. Ces œufs sont ensuite vendus aux transformateurs canadiens.

## 2 Principales conventions comptables

---

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

### Comptabilité par fonds

Le Fonds de péréquation comprend les prélèvements pour l'écoulement du produit industriel, les frais de service et les honoraires professionnels et de consultation connexes. Toutes les opérations concernant l'achat et la vente d'œufs sont attribuables à ce fonds.

Le Fonds d'administration comprend les prélèvements, les frais de service et l'ensemble des frais d'administration.

### Stocks

Les stocks comprennent des œufs inscrits au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le montant le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

# Notes afférentes aux états financiers

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**25 décembre 2010**  
**(en milliers de dollars)**

## Placements

Les placements garantis par l'État sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance et comptabilisés au coût après amortissement. L'intérêt sur les placements portant intérêt est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile prévue après la mise en service, comme suit :

Bâtiments	40 ans
Équipement de bureau	10 ans
Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans
Améliorations locatives	sur la durée résiduelle du bail

## Actifs incorporels

Les actifs incorporels, qui incluent les dépenses relatives à la conception de l'image de marque des POC et les dépenses connexes, sont comptabilisés au coût et amortis sur leur durée de vie utile estimative de dix ans.

## Constatation des revenus

Les ventes d'œufs sont constatées à la date à laquelle les œufs sont livrés au client.

Les prélèvements et les frais de service sont constatés dans la période d'émission, de production ou de prestation de services, selon le cas.

Les revenus provenant des prélèvements sont calculés en fonction de l'émission provinciale hebdomadaire de poules et d'un taux de prélèvement hebdomadaire par poule.

## Attribution des dépenses

Les frais d'administration décrits à la note 10 sont attribués au Fonds de péréquation à partir du Fonds d'administration. L'attribution est fonction des efforts et du temps consacrés par les administrateurs et le personnel des POC à la mise en œuvre du Programme de produits industriels.

# Notes afférentes aux états financiers

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**25 décembre 2010**  
**(en milliers de dollars)**

## Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur les informations à fournir au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date du bilan, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations sont passées en revue périodiquement, et lorsque des ajustements doivent être apportés, ces derniers sont comptabilisés dans les périodes au cours desquelles ils sont connus.

## 3 Gestion du capital

---

En matière de gestion du capital, les POC ont pour objectif d'assurer la capacité de poursuivre leurs activités à titre d'organisme à but non lucratif, tout en maintenant les taux de prélèvements au plus bas niveau possible. Le capital des POC se compose de l'emprunt à long terme et de l'actif net. Les POC fixent les taux de prélèvements qui leur permettent de répondre aux besoins prévus de flux de trésorerie liés aux Fonds affectés et non affectés. Ces taux font l'objet d'un examen chaque mois par la direction et le Conseil d'administration. Les taux de prélèvements par douzaine d'œufs mise en marché s'élevaient à 20,25 cents pour la première période de 2010 et à 30,00 cents en date du 24 janvier 2010.

Le Conseil d'administration des POC a établi des seuils pour chacun des Fonds de l'organisme. Si le solde des Fonds s'écarte de ces seuils, les POC devront ajuster le taux de prélèvements prospectivement. La pertinence de ces seuils est réévaluée chaque année.

La portion non affectée du Fonds d'administration doit être d'au moins 1 000 \$. Les limites inférieures et supérieures applicables au Fonds d'administration affecté sont respectivement de 2 000 \$ et 5 000 \$, et celles qui visent le Fonds de péréquation non affecté sont de 20 000 \$ et 40 000 \$. Les seuils relatifs au Fonds de péréquation affecté n'ont pas été déterminés.

En vertu de règles extérieures, les POC ne sont pas soumis à des exigences relatives au capital et peuvent investir uniquement dans des titres garantis par le gouvernement du Canada.

# Notes afférentes aux états financiers

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**25 décembre 2010**  
(en milliers de dollars)

## 4 Débiteurs

		25 décembre 2010	26 décembre 2009
	<b>Fonds de péréquation \$</b>	<b>Fonds d'adminis- tration \$</b>	<b>Total \$</b>
Prélèvements et frais de service	7 462	1 132	8 594
Ventes d'œufs	3 506	–	3 506
Autres	78	123	201
Créance interfonds	326	(326)	–
Provision pour créances douteuses	–	–	(157)
	<b>11 372</b>	<b>929</b>	<b>12 301</b>
			10 320

## 5 Placements

		25 décembre 2010	26 décembre 2009
	<b>Coût \$</b>	<b>Juste valeur \$</b>	<b>Coût \$</b>
Placements à court terme garantis par l'État	10 132	10 138	28 886
Placements à long terme garantis par l'État	8 249	8 226	10 836
	<b>18 381</b>	<b>18 364</b>	<b>39 722</b>
			39 021

Les placements portent intérêt à des taux fixes compris entre 1,25 % et 2,00 % (entre 0,55 % et 4,05 % au 26 décembre 2009). Les placements à long terme garantis par l'État arrivent à échéance en 2012.

# Notes afférentes aux états financiers

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**25 décembre 2010**  
**(en milliers de dollars)**

## 6 Immobilisations corporelles

			25 décembre 2010	26 décembre 2009
	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Terrains	416	–	416	416
Bâtiments	4 475	269	4 206	4 282
Matériel de bureau	472	246	226	268
Matériel informatique et logiciels	1 822	1 267	555	447
Améliorations locatives	94	42	52	71
	7 279	1 824	5 455	5 484

Au 26 décembre 2009, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 7 065 \$ et à 1 581 \$.

## 7 Actifs incorporels

			25 décembre 2010	26 décembre 2009
	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Image de marque	345	91	254	290

Au 26 décembre 2009, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 345 \$ et à 55 \$.

# Notes afférentes aux états financiers

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**25 décembre 2010**  
**(en milliers de dollars)**

## 8 Emprunt à long terme

Le montant initial de l'emprunt était de 2 956 \$. L'emprunt porte intérêt au taux annuel de 5,68 % et il est remboursable au moyen de versements mensuels de capital et d'intérêts de 18,5 \$. L'emprunt est amorti sur une période de 25 ans et vient à échéance en 2017. Il est garanti par les bâtiments des rues Florence et James. Les propriétaires des bâtiments sont conjointement et individuellement responsables de la totalité du solde impayé de l'emprunt (6 150 \$ au 25 décembre 2010) si l'un des propriétaires manque à ses obligations de paiement.

Les remboursements futurs de l'emprunt s'établissent comme suit :

	<b>Capital \$</b>	<b>Intérêts \$</b>	<b>Total \$</b>
Période terminée en	2011	66	156
	2012	70	152
	2013	74	148
	2014	78	144
	2015	82	139
	Par la suite	2 405	1 342
		2 775	2 081
Moins la tranche à court terme		66	156
		2 709	1 925
			4 634

Les POC ont aussi accès à une facilité d'emprunt à vue renouvelable dont la limite de crédit approuvée s'élève à 5 000 \$ et qui porte intérêt au taux préférentiel. Cette facilité est garantie par une cession générale des créances et par une convention de débenture à vue. Au 25 décembre 2010, les montants empruntés aux termes de cette facilité totalisaient néant (néant au 26 décembre 2009).

# Notes afférentes aux états financiers

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**25 décembre 2010**  
**(en milliers de dollars)**

## 9 Soldes des fonds

### Soldes des fonds affectés à l'interne – Fonds de péréquation

Le Conseil d'administration a demandé aux POC de restreindre l'utilisation de certaines sommes du Fonds de péréquation. L'utilisation de ces fonds est à la discrétion du Conseil d'administration. En 2001, un Fonds de gestion des risques a été créé pour permettre aux POC d'autofinancer les coûts éventuels rattachés à ses activités de gestion des risques.

En 1995, un compte en fiducie a été établi aux fins de l'administration des opérations liées au Programme d'échange national de contingents (« PENC »). En 2010, le solde de ce compte a été viré dans le Fonds d'administration et le fonds du PENC a cessé d'exister.

Les opérations relatives au Fonds se présentent comme suit :

	Période de 52 semaines terminée le 25 décembre 2010				Période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009			
	Gestion des risques		Fonds du PENC		Total		Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de la période</b>		12 910		353	13 263		5 802	
Prélèvements	5 402		-		5 402		6 392	
Intérêts	106		-		106		149	
Dépenses soumises à restrictions	(115)		-		(115)		(11)	
	<u>5 393</u>		<u>-</u>		<u>5 393</u>		<u>6 530</u>	
	18 303		353		18 656		12 332	
Transferts provenant du (vers le) Fonds d'administration		-	(353)		(353)		931	
<b>Solde à la fin de la période</b>		18 303		-	18 303		13 263	

# Notes afférentes aux états financiers

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**25 décembre 2010**  
**(en milliers de dollars)**

## Soldes des fonds affectés à l'interne – Fonds d'administration

En 1997, les POC ont reçu du Conseil d'administration la directive d'établir une restriction visant le Fonds d'administration afin d'affecter des fonds au financement de la recherche. L'utilisation de ces fonds est à la discrétion du Conseil d'administration.

Les opérations relatives au Fonds se présentent comme suit :

	Période de 52 semaines terminée le <b>25 décembre 2010</b>		Période de 52 semaines terminée le <b>26 décembre 2009</b>	
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de la période</b>	4 478		5 932	
Prélèvements	1 208		–	
Intérêts	38		38	
Dépenses soumises à restrictions	(1 046)		(561)	
	200		(523)	
	4 678		5 409	
Transferts vers le Fonds de péréquation	–		(931)	
<b>Solde à la fin de la période</b>	4 678		4 478	

# Notes afférentes aux états financiers

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**25 décembre 2010**  
(en milliers de dollars)

## 10 Attribution des frais d'administration

Au cours de la période écoulée, les POC ont attribué des frais d'administration de 2 156 \$ (2 258 \$ pour la période terminée le 26 décembre 2009) du Fonds d'administration au Fonds de péréquation. Ce transfert correspond au coût total, y compris les frais d'administration et les coûts indirects, de la mise en œuvre du Programme de produits industriels des POC. Le coût se ventile comme suit :

	Période de 52 semaines terminée le 25 décembre 2010	Période de 52 semaines terminée le 26 décembre 2009
	\$	\$
Coûts liés aux bâtiments	52	99
Assurance	43	47
Réunions et déplacements	309	364
Frais de bureau et autres frais d'administration	149	177
Indemnités quotidiennes	95	110
Honoraires professionnels et de consultation	23	14
Salaires et avantages sociaux	1 385	1 362
Amortissement des immobilisations corporelles	100	85
	2 156	2 258

## 11 Régime de retraite

Le régime de retraite des employés des POC (le « régime ») est administré par les POC, qui en sont le promoteur; il s'agit d'un régime à cotisations déterminées enregistré en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*.

Les POC versent une cotisation égale à la cotisation obligatoire de chacun des employés aux termes du régime. Pour la période à l'étude, les POC ont versé des cotisations de 157 \$ (150 \$ en 2009) au régime, lesquelles sont incluses dans la charge au titre des salaires et avantages sociaux à l'état des résultats.

## 12 Instruments financiers et gestion des risques

Les POC ont choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Les instruments financiers des POC se composent de la trésorerie, des débiteurs, des placements, des créateurs et charges à payer et de l'emprunt à long terme.

# Notes afférentes aux états financiers

**Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada**  
**25 décembre 2010**  
**(en milliers de dollars)**

## Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs et des créiteurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements mentionnés à la note 5 est fondée sur les cours du marché.

La juste valeur de l'emprunt à long terme est déterminée selon la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs aux termes des accords de financement en vigueur, en fonction du taux d'intérêt que les POC estiment pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts assortis de modalités semblables. La juste valeur de la dette à long terme se chiffrait à 2 975 \$ au 25 décembre 2010 (2 950 \$ au 26 décembre 2009).

## Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les placements et l'emprunt à long terme portent intérêt à des taux fixes et peuvent enregistrer des variations de la juste valeur.

## Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et entraîne de ce fait une perte financière pour l'autre partie. L'exposition maximale des POC à ce risque correspond au montant total des débiteurs, des placements et de l'emprunt à long terme (note 8). Pour atténuer le risque de crédit, les POC effectuent des études de crédit et assurent un suivi des soldes impayés et de la situation financière de leurs clients.

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'une part importante du portefeuille est investie dans des titres assortis de caractéristiques ou de variations semblables qui sont liées au contexte économique ou politique ou à d'autres conditions. Les POC surveillent la situation financière de leurs clients et font le suivi de leurs placements en continu, avec l'aide de leurs conseillers en placement. Les POC investissent exclusivement dans des titres garantis par le gouvernement du Canada.

Les ventes d'œufs sont tributaires de quatre groupes de société liées. Pour la période auditee, ces clients sont à l'origine de 84 % (86 % en 2009) des revenus tirés des ventes d'œufs et de 20 % (27 % au 26 décembre 2009) des débiteurs.

## 13 Engagements

Les POC se sont engagés par contrat à acheter, pour l'exercice 2011, de la publicité et d'autres services pour un montant de 1 180 \$. De plus, des coûts de 440 \$ ont été engagés pour les quatre prochaines années pour la Chaire de recherche économique sur l'industrie des œufs à l'Université Laval.